



Rapport de gestion

Période de trois mois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2011

États financiers consolidés intermédiaires

(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011
et 2010 et au 1^{er} mars 2010



Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

Commentaires et analyse de la direction

Période de trois mois et de neuf mois terminées le 30 novembre 2011

INTRODUCTION

Le rapport de gestion commente les résultats financiers et la situation financière de Neptune Technologies & Bioressources inc. (« Neptune » ou « la Société ») incluant ses filiales, Acasti Pharma inc. (« Acasti ») et NeuroBioPharm inc. (« NeuroBioPharm ») pour les périodes de trois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010. Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés non-vérifiés intermédiaires pour le trimestre terminé le 30 novembre 2011 et avec nos états financiers consolidés audités et leurs notes afférentes au 28 février 2011. Pour toute question additionnelles concernant les opérations entre apparentés, les obligations contractuelles, les contrôles et procédures de communication de l'information, le contrôle interne à l'égard de l'information financière, les principales conventions comptables et estimations, les prises de position récentes en comptabilité, ainsi que les risques et incertitudes, il y a lieu de se reporter au rapport annuel et la notice annuelle de la période terminée le 28 février 2011, ainsi qu'aux déclarations d'enregistrement et autres documents publics déposés, disponibles sur le site web de SEDAR au www.sedar.com ou sur EDGAR au www.sec.gov.

Dans ce rapport de gestion, les informations financières pour les trimestres terminés le 30 novembre 2011 et 2010 sont basés sur les états financiers consolidés non-vérifiés intermédiaires de la société qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et sont présentés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire. Conformément à son mandat, le comité d'audit du conseil d'administration de la société examine le contenu du rapport de gestion et en recommande l'approbation au conseil d'administration. Le conseil d'administration a approuvé le présent rapport de gestion le 13 janvier 2012. L'information à fournir dans ce rapport est actuelle à cette date, sauf indication contraire.

Le 1er janvier 2011, comme publié par le Conseil des normes comptables international (« International Accounting Standards Board » ou l'« IASB »), les IFRS sont devenus la base de préparation des états financiers pour les entreprises ayant une obligation d'information du public. L'information dans ce rapport de gestion, incluant les informations liées aux périodes comparatives de 2010, sont présentées en accord aux IFRS, sauf indication contraire comme étant présentées sous les principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR canadiens ») et non aux IFRS. Une discussion quant à la transition de la société aux IFRS, incluant l'impact des choix des principales méthodes comptables significatives et la sélection des élections et des exemptions d'IFRS 1, peut être trouvée dans la section « Normes internationales d'information financière » de ce rapport de gestion et à la note 15 des états financiers consolidés intermédiaires.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains commentaires et énoncés figurant dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs qui font état des objectifs, des estimations et des attentes de Neptune. Ces énoncés peuvent comprendre des termes tels que « croire », « anticiper », « estimer » et « prévoir », ainsi que l'utilisation de verbes au conditionnel et au futur. Par leur nature, ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes. Par conséquent, les résultats pourraient différer sensiblement des attentes de la société. Le présent rapport, ainsi que notre notice annuelle, sous la rubrique « Facteurs de risque » – disponible sur le site de SEDAR au www.sedar.com, traite des risques qui pourraient entraîner des différences importantes entre les résultats exposés aux présentes et les attentes de Neptune. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport reflètent nos hypothèses actuelles et, par conséquent, peuvent changer. Toutefois, nous déclinons toute intention et n'assumons aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables ne le requièrent.

VUE D'ENSEMBLE

La Société compte trois secteurs d'exploitation isolables formant trois entités juridiques distinctes : le premier fabrique et commercialise des produits nutraceutiques (Neptune), le deuxième développe et commercialise des produits pharmaceutiques pour des applications cardiovasculaires (Acasti Pharma) et le troisième développe et commercialise des produits pharmaceutiques pour des applications neurologiques (NeuroBioPharm).

NEPTUNE

Au cours du troisième trimestre, la Société a annoncé la conclusion d'un Memorandum d'entente (ME) avec la société Chinoise Shanghai KaiChuang Deep Sea Fisheries Co. Ltd. (SKFC) afin de former une coentreprise nommée Neptune-SKFC Biotechnologie. La coentreprise devrait fabriquer et commercialiser les produits de krill de Neptune en Asie, le plus grand marché mondial pour ce genre de produit.

Le coût initial du projet d'une valeur d'environ 30 millions USD aura pour but de réaliser la construction en Chine d'une usine à la fine pointe de la technologie qui utilisera la technologie de production exclusive de Neptune ainsi que pour développer un réseau de distribution commercial pour l'Asie. Selon l'entente, SKFC fournira toutes les matières premières et Neptune la licence qui permettra à Neptune-SKFC Biotechnologie d'utiliser ses droits relatifs à sa propriété intellectuelle sur sa technologie de production pour le marché asiatique en retour d'un paiement initial important et de royalties annuelles. Le ME est sujet à l'approbation du conseil des parties à la coentreprise ainsi que par les autorités chinoises.

La société SKFC est cotée en bourse et détenue à 43% par Shanghai Fisheries General Corporation (SFGC), un large conglomérat propriété du gouvernement chinois. Au total, SFGC est impliqué dans plus de 30 compagnies détenues en partie ou en totalité. Ils sont spécialisés dans la pêche, les bateaux de pêches, la machinerie reliée à la pêche, les produits frais de la pêche et les services d'entreposage. Ils sont présents dans plus de dix pays en employant plus de 4 000 employés. SKFC a également la plus grande flotte de bateaux pêchant le krill dans l'Antarctique ce qui sécurisera l'approvisionnement en matière première pour Neptune-SKFC Biotechnologie ainsi que pour Neptune.

Au cours du troisième trimestre, la Société a acquis des droits de souscription et, suite aux approbations réglementaires, a obtenu et exercé ses droits de souscrire à l'offre de droit d'Acasti qui a clôturé le 14 septembre 2011. Suite à l'exercice de ses droits, en souscrivant pour environ 2M d'actions à \$1.25 et en investissant près de \$2,500, la participation de Neptune dans Acasti est passée à 57%.

La Société a également accueilli M. Michel Chartrand en tant que Chef des opérations. M. Michel Chartrand un spécialiste de la gestion des opérations, a occupé plusieurs postes de dirigeant au cours de sa carrière. Il a entre autre bâti une expérience approfondie en gestion des opérations, développement des affaires, alliances stratégique et intégrations. M. Chartrand est un membre important des conseils d'administration de Neptune depuis 2005, d'Acasti depuis 2008 et de NeuroBioPharm depuis 2011. Suite à sa nomination, M. Chartrand a démissionné des comités de vérification de Neptune et de ses filiales.

Au cours du troisième trimestre, Biosym, un distributeurs du Danemark a été honoré pour son produit Omnikrill (100% pure NKO[®]) comme produit de l'Année au Danemark. Biosym a été félicité entre autre chose pour son profil innovateur.

Le 5 octobre 2011, la Société a annoncé que le Bureau des Brevets et des Marques de Commerce Américain (BBMCA) lui avait accordé un nouveau brevet couvrant des oméga-3 phospholipides composés d'acides gras polyinsaturé, un des ingrédients bioactif dans tous les huiles de krill reconnues. Le Brevet fut accordé pour le marché américain et serait valide jusqu'en 2025. Ce brevet américain délivré à Neptune (U.S. No. 8,030,348) couvre, indépendamment du procédé d'extraction, la composition d'acides gras oméga-3 phospholipides dédiée à la consommation humaine, synthétique et/ou naturelle, incluant toute composition extraite de biomasses marines et aquatiques. Le brevet 8,030,348 protège Neptune Huile de Krill (NKO[®]) et protège également entre autre, tout huile et poudre extraites du krill, contenant des phospholipides marins attachés aux EPA et/ou DHA, distribués et/ou vendus sur le marché américain.

En ce qui concerne la protection de sa propriété intellectuelle, la Société a toujours eu une politique ferme de protéger ses droits de propriété intellectuelle incluant ses brevets, ses marques déposées et ses secrets de fabrication, avec tous les moyens légaux à sa disposition. Récemment, des concurrents de Neptune ont introduit sur le marché, communiqué et vendu des produits finis contenant du krill, en revendiquant des allégations basées sur la recherche de Neptune ou en empiétant sur des brevets pour lesquels Neptune a des droits exclusifs. Neptune, étant déterminée à faire valoir ses droits, prend actuellement des actions légales contre ces sociétés afin de protéger sa propriété intellectuelle

Le 6 octobre 2011, la Société a déposé une plainte à la cour dans le District du Delaware alléguant la contrefaçon de son brevet émis. La plainte fut déposée par la Société pour contrefaçon de son brevet sur la composition d'oméga-3 contre Aker Biomarine

ASA, Aker Biomarine Antarctic USA Inc., et Schiff Nutritional International. La Société a également déposé une plainte en contrefaçon contre Enzymotec Limited., Enzymotec USA., Mercola.com Health Resources, LLC and Azantis Inc.

Le 16 novembre 2011, la Société a annoncé que le BBMCA lui avait accordé un autre brevet (U.S. No. 8,030,348) qui protège et accorde à Neptune l'utilisation exclusive d'extrait de krill aux États-Unis, comme méthode de réduction du cholestérol, de l'adhérence de plaquette et de la formation de plaque.

Le 28 novembre 2011, les actions ordinaires de la Société ont commencé à se transiger sur la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole NTB suite à leur migration de la bourse de croissance TSX

La Société a présenté des opportunités de nouvelles formulations innovatrices, ces nouveaux produits pouvant être adaptés au besoin des clients et s'adressant aux marchés des suppléments alimentaires, aliments fonctionnels et aliments thérapeutiques. Neptune a ainsi lancé un nouveau créneau de formulations contenant des phospholipides marins oméga-3 innovateurs, contenant des ingrédients bioactifs scientifiquement validés pour des applications santé spécifiques. Neptune a profité de la foire commerciale « Health Ingredient Europe 2010 » à Madrid pour introduire son nouveau produit Eco Huile de Krill ou « Eco Krill Oil™ » (« EKO™ ») auprès de ses clients. Le marché a démontré un intérêt marqué suite au pré-lancement du nouveau produit. EKO™ est un produit similaire à NKO® et présente des concentrations moins élevées ainsi qu'un prix de vente plus faible que NKO®. De plus, le prix de vente d'EKO™ est plus bas que celui proposé pour les produits de la compétition, tout en présentant de meilleures spécifications. La Société examine également l'accueil de l'industrie pour un nouvel extrait de biomasse provenant du programme de recherche et développement de Neptune visant de nouvelles applications neurologiques. La Société développe également des produits pilotes pour leurs applications au sein des aliments fonctionnels tels que le jus, les barres de fruits, la pâte de fruit et les barres de protéine destinés pour la santé humaine et animale.

Neptune est en mesure de tirer parti des résultats scientifiques démontrant les bienfaits sur la santé, découlant en particulier de la composition exclusive de Neptune huile de krill - NKO® (NKO®) sur certaines affections courantes chez les humains, dont entre autres le syndrome prémenstruel, le cholestérol élevé, l'inflammation, l'arthrose et le trouble du déficit de l'attention avec hyperactivité. Également, les recherches cliniques dans le marché des aliments fonctionnels et/ou médicaux avec les géants alimentaires Yoplait et Nestlé sont terminées et les résultats sont attendus avant la fin du premier trimestre de l'année fiscale 2013. En ligne avec la stratégie scientifique de la Société, Santé Canada a approuvé des allégations thérapeutiques et de réduction de risque exclusivement pour le NKO®, corroborant les résultats des études cliniques portant sur la sécurité et l'efficacité du NKO® pour les applications de santé cardiovasculaire, anti-inflammatoire et de la santé des femmes.

Au cours du troisième trimestre, la Société a poursuivi son programme de relation aux investisseurs afin d'augmenter la visibilité de Neptune auprès de la communauté financière au Canada et aux États-Unis, dans le but d'atteindre des volumes transactionnels plus élevés sur le TSX et NASDAQ.

LES FILIALES

Acasti Pharma inc. (« Acasti »)

L'état d'avancement des nouveaux produits pharmaceutiques de la Société, c.-à-d. les produits en vente libre, les aliments santé (Medical Food) et les médicaments sur ordonnance, est présenté ci-dessous.

Pendant la période de trois mois s'étant terminée le 30 novembre 2011, la société a fait des progrès significatifs dans ses recherches scientifiques et programmes de développement et a atteint plusieurs jalons de création de valeur au niveau des produits en vente libre («OTC»), des aliments santé (Medical food) et des médicaments sur ordonnance (Rx). Des négociations sont en cours avec certains partenaires pharmaceutiques regardant les droits de licence pour le développement et la commercialisation des médicaments sur ordonnance (Rx), des produits en vente libre OTC et des aliments santé.

Avant le début de ce trimestre, Santé Canada a informé Acasti qu'il n'y avait pas d'objection concernant les demandes d'études et ce, basé sur les informations et matériel fournis pour supporter la demande (CTA). Lors de ce trimestre, Acasti a initié une étude pour investiguer l'utilisation de CaPre dans une étude contre placebo à double-insu, contrôlée visant à évaluer l'innocuité

et l'efficacité de CaPre® chez les patients avec des niveaux de triglycérides allant de modérément élevé à très élevé ce qui distingue CaPre® des huiles de poisson sous ordonnance dont l'approbation réglementaire est limitée au traitement des patients avec des niveaux de triglycérides très élevés. Acasti a recruté son premier patient dans l'essai en octobre 2011.

Dans le but d'accélérer son développement, Acasti a commencé le programme préclinique Bonne Pratique de Laboratoire (BPL) (programme IND aux États-Unis) et a déposé un CTA pour un essai clinique à étiquette ouverte au Canada pour lequel Acasti a reçu une lettre d'autorisation plus tôt cet automne (octobre 17, 2011). Le recrutement de patient a débuté en décembre 2011.

Acasti a accentué ses activités de promotion du produit Onemia^{MC} au sein du monde médical. Les médecins ont commencé à recommander la prise d'Onemia^{MC} à leurs patients. Acasti fait actuellement une étude auprès des médecins afin d'accumuler des données sur Onemia^{MC} pour la promotion de conférences professionnels. Acasti était présent à l'American Heart Association', 'CardioMetabolicHealth', 'Cleveland Heart Lab' symposium et au 'American College of Nutrition' pendant ce trimestre.

Onemia^{MC} vise les troubles cardiométaboliques et sera bien positionné dans un marché de plusieurs milliards de dollars. Il sera d'abord distribué selon une approche unique de sous-traitance, aux fins de commercialisation et de vente directe, dans les principales régions métropolitaines des États-Unis, puis à l'échelle du pays dans un deuxième temps. Dans l'avenir, il sera disponible 'behind-the-counter', par l'intermédiaire de distributeurs, en s'adressant aux pharmaciens. De plus, Acasti est à la recherche de partenaires en vue de commercialiser Onemia^{MC} à l'extérieur des États-Unis.

Le succès d'Onemia^{MC} générera des revenus à court terme, ce qui contribuera à la réalisation des projets de recherche et développement d'Acasti tout en établissant un pipeline pour les phospholipides oméga-3 d'Acasti dans le secteur des soins de santé, afin d'ouvrir la voie à notre candidat CaPre®, le médicament sous ordonnance en cours de développement. Onemia^{MC} est le premier d'une gamme de produits qu'Acasti commercialisera.

Le 16 septembre, la Société a annoncé que son offre de droit annoncé le 16 juin 2011, fut sursouscrite et conformément aux termes de la circulaire d'offre de droits le nombre maximum d'actions disponibles pour émission a été émis, soit un total de 6 445 444 actions correspondant à un produit de \$ 8 057. Le coût de la transaction de l'offre de droit totalise \$201.

Lors du dernier trimestre, la Société a fait une présentation aux investisseurs dans le cadre de la conférence de 'JMP Securities Healthcare' à New York.

NeuroBioPharm Inc. ("NeuroBioPharm")

L'état d'avancement des nouveaux produits pharmaceutiques de la Société, c'est-à-dire les médicaments en vente libre, les aliments santé et les médicaments sur ordonnance, est présenté ci-dessous.

Pendant le troisième trimestre de l'exercice 2012, NeuroBioPharm (« NBP ») a complété une étude préclinique en collaboration avec NeuroCode AG, (Wetzlar, Allemagne), une équipe d'experts reconnus dédiés au profilage spécifique d'ingrédients pharmaceutiques actifs par le biais des spectres de pouvoir électroencéphalographique (EEG) des rats conscients en mouvement. Les objectifs de l'essai furent a) de déterminer la nature et l'ampleur de l'effet de la nouvelle NBP alimentaires, NKPL candidat médicale sur l'activité électrique du cerveau, et b) de caractériser les effets de l'EEG par rapport aux médicaments standards sur le système nerveux central (SNC). La plus faible dose quotidienne de 250mg de NKPL a démontré un effet significatif ressemblant fortement (de 80% et 100%) à l'activité de méthylphénidate ou Ritalin®, un médicament reconnu comme l'étalon référence pour le traitement de déficit de l'attention avec hyperactivité (TDAH). Ces données suggèrent que NKPL, un extrait de phospholipides hautement concentré, peut être un traitement efficace pour les enfants avec le TDAH et une alternative sûre au Ritalin®. NeuroBioPharm et Neptune avanceront leurs recherches sur des produits nouvellement développés visant à améliorer la santé cognitive et émotionnelle des enfants et des adultes, ces études devraient être complétées dans un proche avenir.

Pour NeuroBioPharm, un candidat médical et un candidat de médicament pour des développements non-BPL et analyses chimiques furent lancés lors de l'exercice terminé le 28 février, 2009. Des lots initiaux de candidats médicaux ont été standardisés dans les limites de déviation permise. Des essais précliniques ont été initiés pour évaluer la toxicité et la pharmacocinétique.

MPL VI, MPLVII, MPL VIII et MPL IX sont de nouveaux produits dans le pipeline de NeuroBioPharm qui sont dans la phase recherche et de développement de médicaments d'ordonnance, de vente libre et de suppléments médicaux pour la gestion sécuritaire et efficace des fonctions cognitives et des troubles du comportement et neurodégénératifs.

Tous réunis, MPL VII, MPL VIII et MPL IX feront leur entrée sur un marché de plus de 20 milliards \$ et chacun aura, selon nous, le potentiel d'atteindre des ventes jusqu'à 50 millions \$ cinq ans après leur lancement.

<u>Produit</u>	<u>Conduit (Channel)</u>	<u>(Utilisation) Indication</u>	<u>Stade de développement</u>	<u>Année de lancement</u>
MPL VI	Aliment médical	Prévention du déclin cognitif	Fin de Phase IV clinique	2012/2013
MPL VII	Produit en vente libre	Troubles de la mémoire, de la concentration et de l'apprentissage	Préclinique	2012/2013
MPL VIII	Aliment médical	TDAH	Préclinique	2012/2013
MPL IX	Médicament sous ordonnance	Maladie d'Alzheimer	Développement du produit	n/a

NeuroBioPharm veut s'associer avec des partenaires industriels internationaux et stratégiques qui cherchent des produits sûrs et efficaces pour le maintien de la santé cognitive au moyen de médicaments en vente libre, la gestion clinique de l'alimentation concernant le déclin cognitif et les problèmes de développement neurologique au moyen d'aliments santé et, finalement, les médicaments sur ordonnance pour le traitement des problèmes de développement neurologique et des maladies neurodégénératives. Dans le dernier cas de son aliment médical (MPL VI), NeuroBioPharm a complété son étude clinique pour évaluer l'efficacité de NK0[®] en softgels (MPL VI) chez les patients diagnostiqués avec l'Alzheimer au stade précoce et comparé à l'efficacité de l'huile de poisson et au placebo. Suivant la réception du rapport final, NeuroBioPharm entend négocier les modalités d'un contrat de licence avec la multinationale qui lui a été cédé par Neptune. Ces modalités incluront une entente de commercialisation convenue définissant les paiements d'étape et les redevances minimales annuelles.

Le capital-actions autorisé de la NeuroBio consiste en nombre illimité d'actions de catégorie A, B, C, D, E, F, G et H sans valeur nominale. Il y a 8 501 000 actions de catégorie A, 2 500 000 actions de catégorie B, 17 500 000 actions de catégorie G, 26 000 000 d'actions de catégorie H émises et en circulation. De plus, il y a 6 000 000 de bons de souscription de série 2011-1, 3 450 075 bons de souscriptions de série 2011-2, 8 050 175 bons de souscription série 2011-3 émis et en circulation et 546 250 options d'achat d'actions émises en vertu du Régime d'options de NeuroBioPharm. Ici-bas sont les étapes chronologiques qui ont mené au capital-actions autorisés actuels :

- 1) Le 15 octobre 2008, Neptune a cédé à NeuroBioPharm la Licence. En échange de la Licence, NeuroBioPharm a émis un total de 100 actions de catégorie A à un prix de 0,01 \$ par action et 45 000 000 d'actions de catégorie E à un prix de 0,10 \$ par action. Le 24 décembre 2008, les 45 000 000 d'actions de catégorie E ont été échangées pour 5 000 000 d'actions de catégorie B, 35 000 000 d'actions de catégorie C, 7 000 000 de bons de souscription série 4 et 3 000 000 de bons de souscription série 5 par les détenteurs respectifs selon les mêmes proportions.
- 2) Le 12 avril 2011, la Société a procédé à une consolidation sur la base de 2:1. Suivant la consolidation, les 100 actions de catégorie A ayant une valeur présumée de 0,01 \$ chacune ont été consolidées sur une base de 2:1 résultant en 50 actions de catégorie A à une valeur présumée de 0,02 \$ chacune.
- 3) Suivant la consolidation, les 5 000 000 d'actions de catégorie B ayant une valeur présumée de 0,20 \$ chacune ont été consolidées sur la base de 2:1 résultant en 2 500 000 actions de catégorie B à une valeur présumée de 0,40 \$ chacune.
- 4) Suivant la consolidation, les 35 000 000 d'actions de catégorie C ayant une valeur présumée de 0,10 \$ chacune ont été consolidées sur la base de 2:1 résultant en 17 500 000 actions de catégorie C à une valeur présumée de 0,20 \$ chacune.

- 5) Le 12 avril 2011, immédiatement suivant la consolidation, NeuroBio a acheté par entente mutuelle les 50 actions de catégorie A en émettant 1 000 nouvelles actions de catégorie A à un prix de 0,10 \$ par action, de 26 000 000 d'actions de catégorie H à un prix de 0,45 \$ par action et de 6 000 000 de bons de souscription série 2011-1. Cette transaction a été réalisée en accord avec les règles de roulement admises par la législation fiscale et basée sur un calcul indépendant de la juste valeur marchande de la Société et évaluée à 16 500 \$. À la même date, immédiatement suivant la consolidation, NeuroBio a échangé, par entente mutuelle, les 17 500 000 actions de catégorie C en résultant, les 3 500 000 bons de souscription série 4 et les 1 500 000 bons de souscription série 5 en résultant en émettant 17 500 000 actions de catégorie G à un prix de 0,20 \$ par action, 3 450 075 bons de souscription série 2011-2 et 8 050 175 bons de souscription série 2011-3.

- 6) Le 12 avril 2011, Neptune a converti le compte recevable de NeuroBio d'un montant de 850 \$ en 8 500 000 actions de catégorie A à un prix de 0,10 \$ par action.

Les fonds disponibles de NeuroBio sont fournis par Neptune, sur une base continue. Les fonds disponibles de NeuroBio seront utilisés pour exécuter le plan d'affaires de la société pour les douze (12) prochains mois. La principale utilisation des fonds disponibles pour la prochaine année est estimée comme suit: 400 \$ pour le programme de développement de médicaments sur ordonnance et 350 \$ pour le développement et la commercialisation de médicaments et de produits alimentaires en vente libre. Les fonds nécessaires à la protection de la propriété intellectuelle, la recherche et développement, les frais et dépenses de laboratoires et de location, les frais d'administration et les salaires sont évalués à environ 150 \$. NeuroBio n'a pas l'intention de réaliser de financement supplémentaire pour financer tout frais d'exploitation négatif anticipé et ne s'attend pas à des dépenses en immobilisations importantes pour les douze prochains mois, sauf tel que décrit ci-dessus.

Principales informations financières consolidées intermédiaires

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières consolidées intermédiaires pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 novembre 2011 et 2010. Ces renseignements sont tirés des états financiers consolidés intermédiaires pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et des notes y afférentes.

(en milliers de dollars, sauf les données par action)

	Période de trois mois terminée le 30 novembre		Période de neuf mois terminée le 30 novembre	
	2011	2010	2011	2010
	(non-vérifiés) \$	(non-vérifiés) \$	(non-vérifiés) \$	(non-vérifiés) \$
Produits des ventes	5 120	4 272	13 756	12 504
BAIIA ¹	(743)	(156)	(1 818)	1 345
Bénéfice net (perte nette)	(1 433)	(498)	(4 459)	519
Résultat par action :				
De base	(0,010)	(0,005)	(0,051)	0,033
Dilué	(0,010)	(0,005)	(0,051)	0,032
Actif total ³	39 788	22 825	39 788	22 825
Fonds de roulement ²⁻³	26 479	9 562	26 479	9 562
Avoir des actionnaires ³	30 780	13 288	30 780	13 288
Dette à long terme (incluant la portion à court terme) ³	4 606	5 415	4 606	5 415
Principaux ratios (en pourcentage des produits) :				
Marge brute	53%	59%	52%	59%
Frais de vente	10%	11%	12%	8%
Frais généraux et charges administratives	46%	48%	47%	36%
Charges de recherche et développement (net des crédits d'impôts)	33%	15%	29%	14%
BAIIA	(15%)	(4%)	(13%)	11%

¹ Le BAIIA (Bénéfice Avant Impôt Intérêt et Amortissement) est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques. Neptune obtient une mesure du BAIIA en ajoutant au bénéfice net les frais financiers, les amortissements, les impôts, les variations de change, les pertes sur disposition d'immobilisations et la dépréciation d'immobilisations réalisés pendant l'année financière. Neptune exclut également les effets relatifs aux opérations non monétaires telles que la rémunération à base d'actions dans le calcul de son BAIIA.

² Le fonds de roulement est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la santé financière à court terme de la Société surtout utilisée par le milieu financier. On obtient le fonds de roulement en retranchant le passif à court terme de l'actif à court terme. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres sociétés ouvertes.

³ Les montants de l'année 2010 sont les montants au 28 février 2011.

CONCILIATION DU BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS, INTÉRÊTS ET AMORTISSEMENTS (BAIIA)

Une conciliation du BAIIA est présentée dans le tableau ci-dessous. La Société utilise des mesures non prescrites pour évaluer sa performance d'exploitation. La réglementation en matière de valeurs mobilières exige que les entreprises avertissent leurs lecteurs du fait que les mesures des résultats et d'autres mesures présentées selon un autre référentiel que les IFRS n'ont pas de sens normalisé et ne peuvent vraisemblablement pas être comparées à des mesures du même type utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, elles ne doivent pas être examinées de manière isolée. La Société utilise le BAIIA pour mesurer sa performance d'une période à l'autre sans les fluctuations causées par certains ajustements qui pourraient éventuellement

fausser l'analyse des tendances de notre performance d'exploitation, et parce qu'elle estime que cette mesure fournit de l'information pertinente sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Neptune obtient une mesure du BAIIA consolidé en ajoutant au bénéfice net (à la perte nette) les frais financiers, les amortissements, les impôts, les variations de change, les pertes sur disposition d'immobilisations et la dépréciation d'immobilisations réalisés pendant l'exercice. Neptune exclut également dans l'établissement du BAIIA consolidé les effets relatifs aux opérations non monétaires comptabilisées, comme la rémunération à base d'actions. La Société juge qu'il est utile d'exclure ces éléments, qui sont des charges hors caisse, des éléments qui ne peuvent être influencés par la direction à court terme, ou des éléments sans incidence sur la performance d'exploitation de base. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont nécessairement non récurrents.

Conciliation des informations financières non-IFRS

	Période de trois mois terminée le 30 novembre		Période de neuf mois terminée le 30 novembre	
	2011	2010	2011	2010
	\$	\$	\$	\$
Profit net (perte nette)	(1 433)	(498)	(4 459)	519
Ajouter (déduire) :				
Amortissement	193	186	571	593
Frais financiers	(117)	(197)	203	(348)
Rémunération liée aux options sur actions	887	262	2 367	553
(Gain) perte de change	(273)	91	(500)	28
BAIIA	(743)	(156)	(1 818)	1 345

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars, sauf les données par actions)

Exercice se terminant le 29 février 2012

	Total	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits et autre revenus	13 756	4 283	4 353	5 120	
BAIIA ¹	(1 818)	(167)	(908)	(743)	
Perte nette	(4 459)	(1 258)	(1 768)	(1 433)	
Perte de base par action	(0,051)	(0,029)	(0,035)	(0,010)	
Perte diluée par action	(0,051)	(0,029)	(0,035)	(0,010)	

Note : Préparé selon IFRS

Exercice terminé le 28 février 2011

	Total	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	16 685	4 162	4 114	4 289	4 120
BAIIA ¹	271	676	732	135	(1 272)
Bénéfice net (perte nette)	516	477	274	1 801	(2 036)
Résultat (perte) de base par action	0,01	0,01	0,01	0,044	(0,048)
Résultat (perte) dilué par action	0,01	0,01	0,01	0,043	(0,048)

Note : L'information financière pour toutes les périodes de 2011 est présentée selon les PCGR Canadiens.

¹ Le BAIIA (Bénéfice Avant Impôt Intérêt et Amortissement) est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Il n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques. Neptune obtient une mesure du BAIIA en ajoutant au bénéfice net (perte nette) les frais financiers, les amortissements, les impôts, les variations de change, les pertes sur disposition d'immobilisations et la dépréciation d'immobilisations réalisés pendant l'année financière. Neptune exclut également les effets relatifs aux opérations non monétaires telles que la rémunération à base d'action dans le calcul de son BAIIA.

INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société compte trois secteurs d'exploitation isolables formant trois entités juridiques distinctes : le premier fabrique et commercialise des produits nutraceutiques (Neptune), le deuxième développe et commercialise des produits pharmaceutiques pour des maladies cardiovasculaires (Acasti Pharma) et le troisième développe et commercialise des produits pharmaceutiques pour des maladies neurologiques (NeuroBioPharm).

Pour le troisième trimestre terminé le 30 novembre 2011, tous les revenus ont été générés par le secteur nutraceutique à l'exception d'un revenu négligeable de recherche dans NeuroBioPharm. La continuité des opérations du groupe consolidé est présentement supportée par les revenus de Neptune et les financements récents réalisés par Neptune et Acasti. Les opérations d'Acasti se situent au niveau de la phase commerciale pour le produit « medical food », OnemiaTM, au niveau de la négociation de partenariat pour le produit OTC, VectosTM et au niveau de la phase II pour le programme de développement du médicament sous prescription, CaPreTM. Les opérations de NeuroBioPharm sont dirigées pour l'instant au développement de produits OTC, « medical food » et ingrédients pharmaceutiques actifs, ainsi qu'aux études précliniques.

À ce moment, NKO[®] et EKOTM sont les uniques produits vendus par Neptune dans le secteur nutraceutique. NKO[®] et EKOTM génèrent présentement une marge brute similaire dans les marchés et pays où ils sont vendus. Pour Acasti et NeuroBioPharm, plusieurs produits ont été développés mais aucun ne génère présentement des revenus étant donné que le produit d'Acasti, OnemiaTM, a été lancé très récemment. Acasti et NeuroBioPharm ont adopté la même stratégie que Neptune, c'est-à-dire générer des revenus à court terme, soit spécifiquement dans leur cas par la mise en marché de produits OTC et d'aliments médicaux. Il est présentement impossible d'évaluer une date de lancement d'un des produits de NeuroBioPharm puisque les négociations avec des partenaires potentiels sont encore en cours.

Les flux de trésorerie consolidés sont expliqués dans la section suivante à l'exception de ceux décrits ci-dessous. Les flux de trésorerie consolidés sont consistants avec ceux du secteur nutraceutique. Pour les secteurs cardiovasculaire et neurologique du premier trimestre, vous référer aux publications d'Acasti et NeuroBioPharm sur SEDAR.

INFORMATION FINANCIÈRE PAR SECTEUR

(en milliers de dollars)

Les tableaux suivants présentent l'information par secteur

Période de trois mois terminée le 30 novembre 2011

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits provenant des ventes et contrats de recherche	5 120	-	4	5 124
BAIIA	1 081	(1 602)	(222)	(743)
Profit net (perte nette)	869	(1 968)	(334)	(1,433)
Actif total	30 801	7 638	1 349	39 788
Fonds de roulement	18 442	6 878	1 159	26 479
Détail calcul BAIIA				
Profit net (perte nette)	869	(1 968)	(334)	(1 433)
Ajouter (soustraire)				
Amortissement	190	3	-	193
Frais (revenus) financiers	(118)	1	-	(117)
Rémunération à base d'actions	421	354	112	887
(Gain) perte de change	(281)	8	-	(273)
BAIIA	1 081	(1 602)	(222)	(743)

Période de trois mois terminée le 30 novembre 2010

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits provenant des ventes et Contrats de recherche	4 272	-	18	4 290
BAIIA	425	(516)	(65)	(156)
Perte nette	(13)	(404)	(81)	(498)
Actif total	18 873	3 662	178	22 713
Fonds de roulement	7 837	3 306	162	11 305
Détail calcul BAIIA				
Perte nette	(13)	(404)	(81)	(498)
Ajouter (soustraire)				
Amortissement	183	3	-	186
Frais financiers	(28)	(169)	-	(197)
Rémunération à base d'actions	191	55	16	262
Perte (gain) de change	92	(1)	-	91
BAIIA	425	(516)	(65)	(156)

Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits provenant des ventes et contrats de recherche	13 756	-	14	13 770
BAIIA	2 505	(3 558)	(765)	(1 818)
Profit net (perte nette)	1 005	(4 394)	(1 070)	(4 459)
Actif total	30 801	7 638	1 349	39 788
Fonds de roulement	18 442	6 878	1 159	26 479
Détail calcul BAIIA				
Profit net (perte nette)	1 005	(4 394)	(1 070)	(4 459)
Ajouter (soustraire)				
Amortissement	563	8	-	571
Frais financiers	197	6	-	203
Rémunération à base d'actions	1 261	801	305	2 367
(Gain) perte de change	(521)	21	-	(500)
BAIIA	2 505	(3 558)	(765)	(1 818)

Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits provenant des ventes et contrats de recherche	12 504	-	62	12 566
BAIIA	2 787	(1 289)	(153)	1 345
Profit net (perte nette)	1 996	(1 290)	(187)	519
Actif total	18 873	3 662	178	22 713
Fonds de roulement	7 837	3 306	162	11 305
Détail calcul BAIIA				
Profit net (perte nette)	1 996	(1 290)	(187)	519
Ajouter (soustraire)				
Amortissement	584	9	-	593
Frais financiers	(208)	(140)	-	(348)
Rémunération à base d'actions	388	131	34	553
Perte de change	27	1	-	28
BAIIA	2 787	(1 289)	(153)	1 345

RÉSULTATS OPÉRATIONNELS**Produits**

Les produits d'exploitation du troisième trimestre ont continué de progresser pour atteindre un montant record de 5 120 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2011, ce qui représente une hausse de 20 % par rapport à 4 272 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010. Pour la période de neuf mois terminée au 30 novembre 2011, les produits d'exploitation ont augmenté de 10 % se chiffrant à 13 756 \$ comparativement à 12 504 \$ pour la même période se terminant le 30 novembre 2010. Ces augmentations des produits d'exploitation de la Société sont principalement attribuables à la pénétration dynamique du marché américain, européen et asiatique/australien en raison de la notoriété croissante du NKO[®] et

EKO™, et plus précisément suite à l'ajout de nouveaux distributeurs aux États-Unis suite à l'obtention des nouveaux brevets. La Société a également augmenté considérablement ses parts de marché ainsi que sa marge bénéficiaire depuis le dernier trimestre.

La quasi-totalité des produits d'exploitation de la Société est tirée du secteur des produits nutraceutiques.

Marge brute

La marge brute s'obtient par la déduction du coût des ventes des produits. Le coût des ventes est constitué essentiellement des coûts engagés pour fabriquer les produits. Il comprend aussi des charges générales connexes comme l'amortissement des immobilisations corporelles, certains coûts liés à l'assemblage final, à la gestion des stocks, à la sous-traitance et des coûts d'entretien et de mise en service.

Le tableau qui suit présente la marge brute en dollars ainsi qu'en pourcentage des produits pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 novembre 2011 et 2010:

	<u>Période de trois mois terminée</u> <u>les 30 novembre</u>		<u>Période de neuf mois terminée</u> <u>les 30 novembre</u>	
	2011	2010	2011	2010
Marge brute	2 726	2 541	7 174	7 342
Marge brute en pourcentage des produits	53 %	59 %	52 %	59 %

En pourcentage des produits, la marge brute du troisième trimestre terminé le 30 novembre 2011 a progressé de 2% depuis le dernier trimestre pour atteindre 53%, comparé à 59 % pour la période correspondante de 2010. Pour la période de neuf mois terminée au 30 novembre 2011, la marge brute s'est établie à 52 % comparativement à 59 % pour la même période terminée le 30 novembre 2010. La baisse enregistrée au cours de ces deux périodes est principalement dû à l'ajout de nouvelles biomasses ainsi qu'une réduction des prix de ventes du marché causés par l'augmentation de la compétition sur le marché. La Société s'affère à maintenir une bonne productivité en regardant toutes les aspects de sa production. L'expansion qui aura lieu dans les prochains douze mois contribuera également à une augmentation de sa productivité.

Frais de vente

Les frais de ventes pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 novembre 2011 et 2010 s'établissent comme suit :

	<u>Période de trois mois terminée</u> <u>les 30 novembre</u>		<u>Période de neuf mois terminée</u> <u>les 30 novembre</u>	
	2011	2010	2011	2010
Frais de ventes	519	451	1 585	1 029
Frais de ventes en pourcentage des produits	10 %	11 %	12 %	8%

Les frais de ventes se sont élevés à 519 \$ pour le troisième trimestre terminé le 30 novembre 2011, en hausse de 68 \$ comparé à la période correspondante de 2010. Pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011, les frais de vente se sont élevés à 1 585 \$, en hausse de 556 \$ comparé à la période correspondante de 2010. Cette hausse par rapport à 2010 s'explique surtout par l'embauche de nouveaux employés en ventes et marketing ainsi qu'à une présence accrue dans différents salons partout dans le monde.

Frais généraux et charges administratives

Les frais généraux et charges administratives pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 novembre 2011 et 2010 s'établissent comme suit :

	<u>Période de trois mois terminée</u> <u>les 30 novembre</u>		<u>Période de neuf mois terminée</u> <u>les 30 novembre</u>	
	2011	2010	2011	2010
Frais généraux et charges administratives	2 369	2 064	6 511	4 451
Frais généraux et charges administratives en pourcentage des produits	46 %	48 %	47 %	36 %

Les frais généraux et charges administratives se sont élevés à 2 369 \$ pour le troisième trimestre terminé le 30 novembre 2011, en hausse de 305 \$ comparé à la période correspondante de 2010. Les frais généraux et charges administratives en pourcentage des produits a diminué de 2% comparé à la période correspondante de 2010. Pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011, les frais généraux et charges administratives se sont élevés à 6 511 \$, en hausse de 2 060 \$ comparé à la période correspondante de 2010. Cette hausse par rapport à 2010 s'explique surtout par une augmentation de la dépense d'options de près de 500 \$ et de 1 400 \$ pour les périodes de trois et neuf mois terminées au 30 novembre 2011 respectivement. Cette hausse est également causée par une augmentation des dépenses de relation aux investisseurs de plus de 150 \$ pour Acasti et Neptune en relation avec les récentes opérations de financement. Acasti a également embauché plusieurs employés afin de supporter son plan de développement

Charges de recherche et développement

Les charges de recherche et de développement net des déductions des crédits d'impôt pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 novembre 2011 et 2010 s'établissent comme suit :

	<u>Période de trois mois terminée</u> <u>les 30 novembre</u>		<u>Période de neuf mois terminée</u> <u>les 30 novembre</u>	
	2011	2010	2011	2010
Charges de recherche et de développement net des crédits d'impôts	1 707	649	3 939	1 736
Charges de recherche et de développement après déduction des crédits d'impôt, en pourcentage des produits	33 %	15 %	29 %	14 %

Les charges de recherche et de développement se sont chiffrées à 1 707 \$ pour le troisième trimestre terminé le 30 novembre 2011, en hausse de 1 058 \$ rapport à la période correspondante de 2010. Pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011, les charges de recherche et de développement se sont élevées à 3 939 \$, en hausse de 2 203 \$ comparé à la période correspondante de 2010. Cette augmentation des charges de recherche et de développement est principalement attribuable aux investissements par Neptune, Acasti et NeuroBiopharm, incluant l'amélioration du procédé d'extraction ainsi qu'à la recherche sur de nouvelles biomasses. Acasti a également initié son étude clinique de phase II ainsi que son étude à étiquette ouverte. L'augmentation de 2011 par rapport à 2010 est également attribuable à l'augmentation de la dépense d'options de 150 \$ et 500 \$ pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées au 30 novembre 2011 respectivement.

Charges financières

Les charges financières pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 novembre 2011 et 2010 s'établissent comme suit :

	<u>Période de trois mois terminée</u> <u>les 30 novembre</u>		<u>Période de neuf mois terminée</u> <u>les 30 novembre</u>	
	2011	2010	2011	2010
(Produits financiers) charges financières	(117)	(197)	203	(348)
(Produits financiers) charges financières en pourcentage des produits	(2 %)	(5 %)	1 %	(3 %)

Les charges financières se sont chiffrées à (117 \$) pour le troisième trimestre terminé le 30 novembre 2011, une baisse de 80 \$ par rapport à la période correspondante de 2010. Pour la période de neuf mois terminée au 30 novembre 2011, les charges

financières se sont élevées à 203 \$, comparativement à (348 \$) pour la période correspondante de 2010. Cette augmentation des charges financières est principalement attribuable à l'impact causé par la transition aux IFRS résultant en une reclassification de certains instruments financiers au passif et réévalués à la fin de chaque trimestre. Ces changements sont enregistrés à l'état des résultats.

Gain (perte) de change

Les gains (pertes) de change pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 novembre 2011 et 2010 s'établissent comme suit :

	<u>Période de trois mois terminée</u> <u>les 30 novembre</u>		<u>Période de neuf mois terminée</u> <u>les 30 novembre</u>	
	2011	2010	2011	2010
Gain (perte) sur change	273	(91)	500	(28)
Gain(perte) sur change en pourcentage des produits	5 %	(2 %)	4 %	(0.2 %)

Les gains sur change se sont chiffrés à 273 \$ pour le troisième trimestre terminé le 30 novembre 2011, une augmentation de 364 \$ par rapport à la période correspondante de 2010. Pour la période de neuf mois terminée au 30 novembre 2011, le gain sur change s'est élevé à 500 \$, comparativement à (28 \$) pour la période correspondante de 2010. Cette augmentation des gains sur change est principalement attribuable à la fluctuation du dollar américain vs le dollar canadien.

Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (BAIIA)

Le BAIIA a diminué de 587 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2011 s'établissant à (743 \$) par rapport à (156 \$) pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010. Le BAIIA a diminué de 3 163 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011 se chiffrant à (1 818 \$) comparativement à 1 345 \$ pour la période correspondante de l'année précédente. La diminution est principalement attribuable à l'augmentation des frais de recherche et développement dans les filiales de 1 100 \$ et 2 000 \$ pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 novembre 2011 respectivement. La diminution est également attribuable à l'embauche de nouveaux employés en ventes et marketing ainsi qu'à la présence accrue de Neptune à différents salons dans le monde. La Société a également déboursé des montants additionnels pour ses relations auprès d'investisseurs et pour ses professionnels.

Profit net (perte nette)

La Société a réalisé une perte consolidée pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2011, de (1 433 \$) ou (0,010 \$) par action, comparativement à (498 \$) ou (0,005 \$) par action pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010. La Société a réalisé une perte consolidée pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011, de (4 459 \$) ou (0,051 \$) par action, comparativement à un bénéfice net de 519 \$ ou 0,033 \$ par action pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010. La diminution du profit net est principalement attribuable à une augmentation des frais de recherche et développement dans les filiales de 1 100 \$ et 2 000 \$ pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 novembre 2011 respectivement comme expliqué précédemment. La diminution est également causé par une augmentation des frais de ventes et d'administration résultant en l'embauche de nouveaux employés, à de nombreuses présences à divers salons et à une dépense d'options plus de 700 \$ et 2 000 \$ pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 novembre 2011 respectivement. Finalement, la diminution fut également attribuable à une différence importante dans les frais financiers causée par la variation de la juste valeur des instruments financiers affectant positivement l'année dernière au détriment de cette année.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Activités d'exploitation

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011, les activités d'exploitation ont engendré une diminution des liquidités pour un montant de 3 661 \$, comparativement à une diminution de 2 159 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010. La variation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation est principalement attribuable à la perte nette d'opérations pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011 comparativement à la période correspondante de l'année précédente, contrebalancé partiellement par des dépenses non-monétaires, incluant la dépense reliée à la

rémunération à base d'options. La diminution est également attribuable par la variation nette des éléments hors caisse du fond de roulement, plus spécifiquement par les augmentations au niveau des débiteurs pour un montant de 465 \$ et des stocks pour un montant de 2 584 \$.

Activités d'investissement

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011, les activités d'investissement ont engendré une diminution des liquidités pour un montant de 10 604 \$. Cette diminution s'explique par l'achat de placements à court-terme pour un montant de 9 839 \$.

Activités de financement

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011, les activités de financement ont engendré une augmentation des liquidités pour un montant de 18 621 \$. Cette augmentation s'explique par la clôture d'un financement privé pour un montant net de 11 499 \$, par le produit de l'exercice de bons de souscription d'une filiale pour un montant de 5 276 \$ ainsi que par l'exercice d'options pour un montant de 2 816 \$. Cette augmentation fut sensiblement réduite par le remboursement de la dette à long terme pour un montant de 1 373 \$.

Globalement, en tenant compte de l'ensemble des flux de trésorerie, la Société a augmenté sa trésorerie de 4 356 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011.

Au 30 novembre 2011, les liquidités de la Société, comprenant la trésorerie et les placements à court terme, s'élevaient à 17 747 \$.

Également, au 30 novembre 2011, la Société avait une marge de crédit autorisée non utilisée de 2 000 \$, ainsi qu'une ligne de crédit additionnelle et non utilisée de 200 \$ pour des contrats de change.

La Société est d'avis que sa trésorerie et ses placements à court terme disponibles, ses revenus d'intérêts prévus, ses collaborations de recherche et ses contrats de licence, ses crédits d'impôt à la recherche ainsi que son accès aux marchés financiers sont autant de sources qui devraient suffire à financer ses activités et à assurer ses besoins en capital pour l'exercice en cours. Cependant, considérant les incertitudes inhérentes au processus d'approbation réglementaire, aux résultats des essais cliniques, à la commercialisation des produits nutraceutiques et à la capacité de la Société d'obtenir d'autres licences, ententes de partenariat et/ou autres ententes, la Société pourrait avoir besoin de financement additionnel pour soutenir ses activités futures.

Activités hors bilan et obligations contractuelles

Il n'y a aucun changement important ayant affecté nos activités hors bilan et nos obligations contractuelles au cours des périodes de trois et neuf mois terminées le 30 novembre 2011.

Événement postérieur à la date de clôture

En décembre 2011, la Société a officiellement annoncé le début de sa phase I de son plan d'expansion à son usine de Sherbrooke, ce qui devrait générer d'ici 12 mois une production additionnelle de plus de 150 000 kg par année afin de rencontrer la demande grandissante pour ces produits. La Société procédera à un agrandissement de 40 000 pieds carrés de son usine actuelle. Le plan d'expansion sera exécuté en deux phases, permettant d'atteindre une production de 500 000 kg par année comparativement à 150 000 kg présentement. La phase I, qui devrait être complétée d'ici l'automne 2012, devrait créer de nouveaux emplois dans la région de Sherbrooke. Le projet devrait à terme employer approximativement 40 nouveaux employés ainsi que 90 à 100 personnes durant la période de construction. Le financement est composé d'un emprunt de 4 500 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 2% ayant un terme de cinq ans, d'un emprunt de 3 500\$ sans intérêt ayant un terme de dix ans et d'une subvention de 3 000 \$. En décembre 2011, la Société a également signé des contrats d'une valeur totale approximative de 700\$ avec différents fournisseurs relativement au projet d'expansion.

SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant explique en détail les variations importantes au bilan entre le 30 novembre 2011 et le 28 février 2011:

Postes	Augmentation (diminution) (en milliers de dollars)	Explications
Encaisse	4 356	Se reporter à l'état des flux de trésorerie
Placements à court-terme	9 918	Achat de placements à court-terme
Stocks	2 584	Augmentation des inventaires de matières premières en vue de la demande croissante
Dette à long terme	(1 373)	Remboursement

Voir l'état des variations des capitaux propres pour les détails changements à l'équité depuis février 2011.

PRINCIPAUX RATIOS FINANCIERS

	30 novembre 2011	28 février 2011	1 ^{er} mars 2010
Ratio de liquidité générale (actif à court terme / passif à court terme) ¹	5,93	2,67	2,05
Ratio de solvabilité (capitaux d'emprunts / capitaux propres) ^{*2}	0,15	0,36	1,14

* Y compris les débetures convertibles pour 2010.

¹ Le ratio de liquidité générale est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Ce ratio n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques.

² Le ratio de solvabilité est présenté à titre d'information seulement et représente une mesure de la performance financière surtout utilisée par le milieu financier. Ce ratio n'a pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et ne pourrait donc être comparable à des mesures du même type présentées par d'autres compagnies publiques.

Le ratio de liquidité générale de la Société s'est amélioré au cours de la période terminée le 30 novembre 2011 comparativement aux périodes terminées les 28 février 2011 et 1^{er} mars 2010, surtout en raison du placement privé et de l'exercice de droits de la filiale en septembre 2011. Le ratio de solvabilité de la Société s'est amélioré durant la période terminée le 30 novembre 2011 comparativement aux périodes terminées les 28 février 2011 et 1^{er} mars 2010, principalement dû à la diminution et à l'augmentation des capitaux d'emprunts et des capitaux propres, respectivement.

OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société s'est engagée auprès d'une société contrôlée par un dirigeant et administrateur (qui est également un actionnaire de la Société) à payer semestriellement une somme représentant 1% des revenus, sans limite de durée, à titre de redevances. Le montant versé annuellement ne pourra excéder le bénéfice net avant impôts, intérêts et amortissement de la Société. Au cours des périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 novembre 2011, le total de ces redevances, incluses dans les charges d'exploitation, représente 51 \$ et 140 \$ (43 \$ et 123 \$ pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 novembre 2010). Au 30 novembre 2011, le solde dû à cette société en vertu de cet engagement est de 95 \$ (178 \$ au 28 février 2011 et \$175 au 1 mars 2010). Ce montant est présenté au bilan sous la rubrique « créiteurs et charges à payer ».

Ces transactions sont calculées à la valeur de l'échange qui est le montant de la contrepartie déterminée et acceptée par les parties concernées.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la société pour le trimestre terminé le 30 novembre 2011 sont les troisièmes états financiers consolidés résumés intermédiaires de la société établis selon les Normes comptables internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« International Accounting Standard 34 » ou l'« IAS 34 »). Les périodes comparatives incluses dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été redressées selon les IFRS et la société a appliqué l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. Les états financiers intermédiaires et annuels délivrés de la société avant et incluant l'exercice terminé le 28 février 2011 sont établis selon les PCGR canadiens.

Pour préparer ses états financiers consolidés intermédiaires conformément à l'IFRS 1, la Société a respecté les exceptions obligatoires et choisi des exceptions facultatives à l'application intégrale rétrospective des IFRS.

i) Coûts d'emprunt

La Société a choisi d'appliquer les dispositions transitoires de l'IAS 23, « Coûts d'emprunt », aux actifs admissibles qui ont été acquis depuis la date de transition aux IFRS.

ii) Paiements fondés sur des actions

La Société n'a pas appliqué l'IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », aux options sur actions dont les droits étaient acquis au 1^{er} mars 2010.

iii) Classement des actifs et passifs financiers

La Société a choisi de reclasser la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements à court terme des instruments détenus à des fins de transaction aux prêts et créances. Puisque la valeur comptable au coût historique en vertu des IFRS est égale à la juste valeur de ces instruments selon les PCGR du Canada à la date de transition, aucun ajustement n'a découlé de ce choix.

iv) Participation ne donnant pas le contrôle

La Société applique prospectivement les exigences qui suivent à compter de la date de transition aux IFRS :

- le résultat global est attribué au propriétaire de la société mère ainsi qu'à la participation ne donnant pas le contrôle, même si cette dernière devient déficitaire en conséquence;
- une transaction réglée en titres de capitaux propres est comptabilisée comme une variation de la participation de la société mère dans une filiale qui n'entraîne pas une perte de contrôle.

Par conséquent, le solde nul de la participation ne donnant pas le contrôle selon les PCGR du Canada au 28 février 2010 est devenu le solde en vertu des IFRS à la date de transition.

Conformément à l'IFRS 1, les estimations faites en vertu des IFRS à la date de transition doivent être cohérentes avec celles faites à la même date selon les PCGR du Canada, sauf si des éléments probants indiquent que ces estimations sont erronées.

Pour préparer son état consolidé de la situation financière consolidée d'ouverture en vertu des IFRS, la Société a ajusté les montants présentés auparavant dans ses états financiers consolidés dressés selon les PCGR du Canada.

Le tableau ci-joint présente une réconciliation des capitaux propres et du résultat global pour les périodes de trois et six mois terminées le 30 novembre 2010 entre les PCGR canadiens et les normes IFRS.

Réconciliation des capitaux propres :

	30 novembre 2010
Capitaux propres selon les PCGR du Canada	\$ 15 530
Ajustements	
Immobilisations corporelles	(929)
Capitaux propres en vertu des IFRS	\$ 14 601

Réconciliation du résultat global :

	Période de trois mois terminée le 30 novembre 2010	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010
Résultat étendu selon les PCGR du Canada	\$ 1 801	\$ 2 551
Ajustements		
Immobilisations corporelles	(2)	142
Paiements fondés sur des actions	(112)	(93)
Frais financiers	308	684
Gain sur dilution	(2 493)	(2 765)
Résultat étendu en vertu des IFRS	\$ (498)	\$ 519

Immobilisations corporelles – Comptabilisation par composante

Selon les PCGR du Canada, la Société n'appliquait pas la comptabilisation par composante pour les composantes distinctes importantes d'une immobilisation corporelle puisqu'il n'y avait pas de directives sur l'évaluation du coût, le remplacement et le niveau de comptabilisation d'une composante. En vertu des IFRS, la Société a appliqué la comptabilisation par composante à ses immeubles.

Paiements fondés sur des actions – Titres de capitaux propres

Conformément à l'IFRS 1, la Société a choisi d'appliquer les exceptions relatives aux paiements fondés sur des actions pour les titres de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 dont les droits étaient acquis avant la transition aux IFRS.

Dans certains cas, les attributions à base d'actions sont acquises par versements pendant une période précise. En vertu des IFRS, lorsque la seule modalité d'acquisition des attributions est la prestation des services du bénéficiaire à partir de la date d'attribution jusqu'à la date d'acquisition de chaque tranche attribuée, chaque versement de l'attribution est comptabilisé comme un paiement distinct fondé sur des actions, soit une acquisition progressive. De plus, en vertu des IFRS, les extinctions sont estimées à la date d'attribution et sont révisées par la suite si des informations indiquent que les extinctions réelles s'écarteront probablement des estimations. Selon les anciens PCGR du Canada, la Société comptabilisait les attributions à base d'actions qui étaient acquises par versements comme une seule attribution selon une période d'acquisition fondée sur la durée

totale de l'attribution. De plus, les extinctions n'étaient pas prises en considération à la date d'attribution mais étaient comptabilisées au moment où elles survenaient selon les PCGR du Canada.

Selon les anciens PCGR du Canada, aucune charge n'est comptabilisée à l'égard des attributions à base d'actions avant leur approbation par les actionnaires, sauf si cette approbation est certaine. En vertu des IFRS, les attributions à base d'actions sont comptabilisées lorsque les services sont rendus et peuvent entraîner la comptabilisation d'une charge avant la date d'attribution. L'entité estime la juste valeur des titres de capitaux propres à la date d'attribution afin de comptabiliser les services à partir de la date du début de leur prestation jusqu'à la date d'attribution, en présumant que la fin de la période de présentation de l'information financière correspond à la date d'attribution. Jusqu'à ce que la date d'attribution ait été établie, l'entité révisé les estimations antérieures afin que les montants comptabilisés pour les services rendus soient fondés sur la juste valeur des titres de capitaux propres à la date d'attribution. Cette révision est traitée comme une modification d'estimation et l'incidence sur la charge au titre des paiements fondés sur des actions est ajustée à chaque période en conséquence.

Ces différences ont respectivement donné lieu à une augmentation du surplus d'apport et de la dépense de paiements fondés sur des actions d'un montant de 112 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010 et 93 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010. La dépense de paiements fondés sur des actions d'un montant de 106 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010 fut reclassée comme options de la filiale.

Bons de souscription

La Société a émis des bons de souscription qui étaient en circulation à la date de transition. Selon les anciens PCGR du Canada, ces bons étaient classés dans les capitaux propres, étaient comptabilisés à leur juste valeur initiale dans les capitaux propres et n'étaient pas réévalués par la suite. En vertu des IFRS, la Société a déterminé que tous les bons de souscription qu'elle avait émis répondaient aux critères de classement dans les capitaux propres, à l'exception des bons de souscription de série 2 d'Acasti. Ces bons ne sont pas classés dans les capitaux propres en vertu des IFRS puisque leurs modalités de règlement incluent une option de règlement en espèces par l'émetteur. Par conséquent, ces bons constituent un passif, ils sont comptabilisés comme des instruments dérivés autonomes et les variations de leur juste valeur sont imputées aux résultats à chaque date de présentation de l'information financière.

La Société a évalué les bons de souscription de série 2 d'Acasti à la date de transition, à chaque date de présentation de l'information financière intermédiaire par la suite et immédiatement avant le règlement, selon les modèles et hypothèses décrits à la note 10. La juste valeur estimative est comptabilisée dans l'état de la situation financière consolidée, au poste « Passifs financiers dérivés ». Puisque la valeur comptable des bons de souscription était nulle à la date de transition, leur reclassement à partir des capitaux propres a donné lieu à l'imputation de leur juste valeur estimative de 234 \$ aux résultats non distribués à cette date.

Les variations ultérieures de la juste valeur estimative des bons de souscription de série 2 d'Acasti jusqu'à leur extinction ont été comptabilisées comme des ajustements des charges financières dans l'état du résultat global. Par conséquent, les augmentations de la juste valeur de 10 \$ et de 40 \$ ont été respectivement comptabilisées pour le trimestre terminé le 30 novembre 2010 et pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010.

Débetures convertibles

En 2008, la Société a émis des débetures convertibles dont une tranche était en circulation à la date de transition.

Selon les anciens PCGR du Canada, les débetures convertibles constituaient des instruments composés d'une composante dette et d'une composante capitaux propres. Lors de la comptabilisation initiale des débetures, le produit tiré de l'émission était réparti entre les composantes selon la juste valeur proportionnelle. Selon les anciens PCGR du Canada, le montant imputé aux capitaux propres n'était pas réévalué après la comptabilisation initiale.

En vertu des IFRS, les débetures convertibles sont des instruments financiers hybrides incluant une dette et un instrument dérivé incorporé. L'option de conversion en capitaux propres, auparavant comptabilisée comme la composante capitaux propres selon les PCGR du Canada, est devenue un instrument dérivé incorporé classé dans le passif. En vertu des IFRS, un instrument dérivé des capitaux propres d'une entité peut être classé dans les capitaux propres s'il doit être réglé au moyen de l'échange d'un nombre fixe d'actions et d'une contrepartie fixe. L'option de règlement en unités de Neptune ne répond pas à cette

exigence puisque les bons de souscription de conversion devraient être réglés selon un montant en espèces qui varie jusqu'au moment de la conversion. En vertu des IFRS, la juste valeur de l'instrument dérivé incorporé devrait être comptabilisée intégralement à la date d'émission. Les instruments financiers détachables seraient aussi comptabilisés à leur pleine valeur en tant que charges financières. Ces composantes étaient auparavant évaluées à leur juste valeur proportionnelle à la date d'émission selon les PCGR du Canada. Par conséquent, la valeur comptable de l'emprunt hôte à la date d'émission a été réduite et un nouveau taux d'intérêt effectif a été déterminé en vue d'accroître le montant en capital jusqu'à l'échéance. À la date de transition, il a été établi que le coût amorti des débetures était de 22 \$ inférieur en vertu des IFRS à ce qu'il était selon les PCGR du Canada et que la valeur comptable des bons de souscription de débetures était de 58 \$ supérieure. Ces différences ont été imputées aux résultats non distribués à cette date.

La Société a évalué l'instrument dérivé incorporé de conversion en capitaux propres à la date de transition, à chaque date de présentation de l'information financière intermédiaire par la suite et immédiatement avant le règlement, selon les modèles et hypothèses décrits à la note 10. La juste valeur estimative est comptabilisée dans l'état de la situation financière consolidée, au poste « Passifs financiers dérivés ».

À la date de transition, la valeur comptable de 80 \$ de la composante capitaux propres selon les PCGR du Canada a été reclassée dans ce compte, avec une augmentation de 409 \$ provenant des résultats non distribués afin de refléter la juste valeur à cette date.

Par la suite, les variations de la juste valeur estimative de l'instrument dérivé incorporé jusqu'à l'extinction ont été comptabilisées comme des ajustements des charges financières à l'état du résultat global, avec une augmentation de la charge d'actualisation. Par conséquent, un résultat net de 23 \$ a été comptabilisé comme un ajustement pour le trimestre terminé le 30 novembre 2010 et une charge nette de 280 \$ a été comptabilisée comme un ajustement pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010.

Participation ne donnant pas le contrôle

À la date de transition, Neptune a appliqué l'IAS 27, « États financiers consolidés et individuels », modifié en 2008. Les directives comptables en vertu des IFRS ont influé sur la comptabilisation de la participation ne donnant pas le contrôle de la Société de trois manières différentes, comparativement au traitement comptable selon les anciens PCGR du Canada.

D'abord, pour déterminer le résultat global consolidé, la tranche attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est déduite et la participation ne donnant pas le contrôle constitue une composante distincte des capitaux propres consolidés. Ensuite, la quote-part des pertes d'une filiale continue d'être attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle même si cette attribution fait en sorte que la participation ne donnant pas le contrôle devient déficitaire. Enfin, les transactions conclues avec la participation ne donnant pas le contrôle qui n'entraînent pas un changement de contrôle de la filiale constituent des transactions sur les capitaux propres et aucun gain ou perte de dilution n'est comptabilisé.

Tel qu'il a été mentionné, la Société s'est prévalu de l'exception à l'application rétrospective, de sorte que les exigences ont été appliquées prospectivement à compter du 1^{er} mars 2010. Par conséquent, la valeur comptable nulle de la participation ne donnant pas le contrôle selon les PCGR du Canada est devenu la valeur comptable en vertu des IFRS à cette date.

Le gain sur dilution comptabilisé selon les PCGR du Canada de 2 765 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010 a été contrepassé et est maintenant comptabilisé comme des transactions sur les capitaux propres. Ce gain n'a pas influé sur le rapprochement des capitaux propres puisqu'il était déjà inclus.

Conformément aux nouvelles directives, la Société a réparti les pertes de sa filiale à participation majoritaire Acasti entre la participation donnant le contrôle et la participation ne donnant pas le contrôle en fonction du nombre d'actions de catégorie A d'Acasti détenues tout au long de l'exercice. De plus, elle a calculé les variations de la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle pour chaque transaction survenue pendant l'exercice.

Le tableau ci-dessous présente les variations de la participation ne donnant pas le contrôle en vertu des IFRS.

	Période de trois mois terminée le 30 novembre 2010	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010
Participation ne donnant pas le contrôle, au début de la période	(438) \$	- \$
Exercice d'options d'achat de la débenture		- 72
Exercice d'options d'achat à la conversion	124	124
Exercice de bons de souscription de la filiale par Neptune	1 303	1 303
Exercice de bons de souscription de la filiale par des tiers	703	703
Perte nette et perte globale attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	(280)	(790)
	1 412 \$	1 412 \$

CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES FUTURES

Se référer à la note 3 des états financiers consolidés.

METHODES COMPTABLES CRITIQUES ET ESTIMATIONS

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires sont préparés conformément aux IFRS. La direction a fait des estimations pour déterminer les montants et les soldes de la situation financière aux fins de la préparation des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour les trimestres terminés le 30 novembre 2011 et 2010. Certaines conventions ont plus d'importance que d'autres. Nous les considérons critiques si leur application nécessite une bonne dose de discernement ou si elles découlent d'un choix entre plusieurs options comptables qui a une forte incidence sur les résultats opérationnels ou la situation financière. Les méthodes comptables critiques et les articles selon les estimations critiques choisis pour les états financiers consolidés par la société qui suivent devraient être lus en conjonction avec les notes afférentes dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour les trimestres terminés le 30 novembre 2011 et 2010.

UTILISATION D'ESTIMATIONS ET RECOURS AU JUGEMENT

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements importants posés par la direction dans l'application des méthodes comptables de la Société ainsi que les principales sources d'incertitude relative aux estimations prévalant lors de l'établissement de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés devraient être les mêmes que les jugements qui seront posés et les sources d'incertitude qui prévaudront lors de l'établissement des premiers états financiers consolidés annuels selon les IFRS.

Les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés incluent :

- Détermination de la monnaie fonctionnelle;
- Évaluation des dérivés d'équité de la Compagnie pour fin de classification aux passifs ou à l'équité; et
- Évaluation de la comptabilisation des passifs éventuels.

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de la période suivante incluent :

- Recouvrabilité des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et non utilisées;
- Utilisation de pertes fiscales;
- L'évaluation des passifs financiers dérivés et des paiements fondés sur des actions;
- Recouvrabilité des créances clients.

La Société doit aussi interpréter selon son meilleur jugement les critères d'admissibilité de ses dépenses au titre de la R&D dans l'évaluation du montant des crédits d'impôt à la R&D. La Société constate les crédits d'impôt une fois qu'elle a l'assurance raisonnable qu'ils seront réalisés. Les crédits d'impôt constatés sont soumis à l'étude et à l'approbation par les autorités fiscales, et, par conséquent, les montants pourraient être différents des montants comptabilisés.

CONTRÔLES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION, PROCÉDURES ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de Neptune, dont le chef de la direction et le chef de la direction financière, a mis au point des contrôles et des procédures de divulgation de l'information (les « CPCI ») pour donner l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la société, y compris ses filiales consolidées, lui soit divulguée par d'autres personnes au sein de ces entités, particulièrement durant la période où sont préparés les documents de dépôt annuels, et que les renseignements qui doivent être divulgués par la société dans ses documents de dépôt annuels et intermédiaires et autres rapports déposés ou soumis par elle aux termes des lois sur les valeurs mobilières soient consignés, traités, résumés et communiqués dans les délais prévus dans ces lois sur les valeurs mobilières. En outre, la direction de Neptune a mis en place des contrôles internes à l'égard de la divulgation de l'information financière (les « CICIF ») pour donner l'assurance raisonnable de la divulgation de l'information financière et la préparation des états financiers destinés au public conformément aux IFRS.

CHANGEMENTS TOUCHANT LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Pendant la période de trois mois terminée le 30 novembre 2011, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont cherché à savoir si des changements importants étaient survenus en ce qui a trait au contrôle interne à l'égard de l'information financière, conformément au Règlement 52-109. Ils ont individuellement conclu qu'aucun changement n'était survenu pendant la période de trois mois terminée le 30 novembre 2011 qui aurait eu ou aurait raisonnablement pu avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société.

FACTEURS DE RISQUE

Les informations contenues dans les états financiers et le rapport de gestion pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 novembre 2011 devraient être lues conjointement avec tous les documents publiés de la compagnie en particulier en ce qui concerne la section facteurs de risque de la notice annuelle. Ces informations ne représentent toutefois pas une liste exhaustive des risques à considérer lors d'une décision d'investissement dans la Société.

Risque de crédit

Le risque de crédit fait référence au risque que survienne une perte imprévue si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles, et il résulte essentiellement des comptes clients de la Société. Celle-ci peut également être exposée au risque de crédit en raison de sa trésorerie, risque qu'elle gère en ne traitant qu'avec des institutions financières canadiennes de renom. La valeur comptable des actifs financiers de la Société qui sont présentés aux bilans consolidés représentent le montant du risque de crédit de la Société à la date du bilan, y compris les comptes clients. Ce montant, comptes clients compris, fluctue tout au long de l'exercice. Il est possible que la moyenne des comptes clients et du montant du risque de crédit de la Société pour une période intermédiaire en dépasse le solde à la date du bilan.

L'octroi de crédit aux clients est un exercice hautement subjectif et repose sur une évaluation de la situation financière de chaque client et de son dossier de paiement. La Société a instauré divers contrôles afin d'atténuer le risque de crédit, incluant

une analyse de crédit auprès d'assureurs qui recommandent des limites de crédit et des modalités de paiement que la direction des finances de la Société examine et approuve. La direction des finances passe régulièrement en revue les montants maximums que les assureurs acceptent d'assurer pour chacun de nos clients. Un processus d'examen similaire aux clients réguliers est employé à l'égard des nouveaux clients. La Société a également établi des procédures de contrôles afin de demander des approbations de la haute direction, lorsqu'un client a utilisé la totalité du crédit qui lui a été accordée par les assureurs et qu'il demande l'envoi de marchandises. À l'occasion et lorsque les circonstances le justifient, la Société et ses clients concluent des opérations qui sont réglées par anticipation. Même si les contrôles et procédés qu'emploie la Société en matière de crédit atténuent le risque de crédit, ils ne peuvent pas l'éliminer complètement et rien ne garantit qu'ils demeurent efficaces ou que les pertes sur créances de la Société continueront d'être peu élevées. Sauf dans des circonstances exceptionnelles, les clients ne fournissent pas de garantie en échange du crédit qu'ils obtiennent. Les débiteurs exigibles auprès des clients sont couverts par une assurance, le total assuré se situant habituellement à 100% du montant de la facturation, à l'exception de certains clients qui font l'objet d'ententes spécifiques. Les renseignements obtenus auprès de la Société d'assurance sont le principal élément pris en compte dans le processus d'établissement des limites de crédit. La Société ramène un compte client à sa valeur de réalisation prévue dès qu'elle détermine qu'elle ne pourra en recouvrer le plein montant et impute une telle réduction de valeur à ses résultats consolidés sauf si une provision pour créances douteuses a été constituée dans des exercices antérieurs, auquel cas le montant de dépréciation est porté en réduction de cette provision. La Société revoit le montant de cette provision en s'appuyant sur une évaluation, par client, de la recouvrabilité des comptes clients à chaque date de bilan, tenant compte à cette fin des montants en souffrance et de toute information suggérant qu'un client éprouve des problèmes de liquidité ou que la poursuite de ses activités est menacée.

Risque de change

La Société est exposée au risque financier découlant de la fluctuation des taux de change étrangers et du degré de volatilité de ces taux. Le risque de taux de change étranger est limité à la partie des transactions d'affaires de la Société libellées en devises autres que le dollar canadien. De temps en temps, la Société utilise des instruments financiers dérivés pour réduire son exposition au risque de change. Des fluctuations relatives aux taux de change pourraient causer des fluctuations imprévues des résultats d'exploitation de la Société. Une part négligeable, à l'exception des achats de matières premières, est libellée en devises étrangères. Il existe un risque financier en raison des fluctuations de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien. La Société conclut des contrats de change à terme et d'options pour acheter ou vendre des montants de devises dans l'avenir à des taux de change prédéterminés. Ces contrats de change à terme visent à fixer le risque des fluctuations futures de taux de change.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le risque que la Société subisse une perte par suite d'une baisse de la juste valeur de ses placements à court terme est limité puisque ces placements à court terme comportent des échéances à court terme et sont généralement détenus jusqu'à l'échéance. La capacité de la Société d'obtenir des rendements équivalents pour les sommes à court terme réinvesties dépendra de la variation des taux d'intérêt fixes à court terme offerts sur le marché.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Société ne puisse s'acquitter de ses obligations financières à leurs échéances. La Société gère le risque de liquidité par le biais de sa structure financière et de son levier financier. Elle gère également le risque de liquidité en assurant la surveillance continue du flux de trésorerie actuel et éventuel. Le comité de vérification ainsi que le conseil d'administration examinent et approuvent les budgets d'exploitation de la Société, et examinent les principales transactions effectuées en dehors des activités normales.

Risques financiers

Jusqu'à ce que toutes ses entités soient autosuffisantes, le succès de la Société dépend de sa capacité à financer le développement de ses filiales et de sa capacité à mettre en marché des produits, à obtenir les autorisations réglementaires nécessaires et à opérer de manière profitable dans le futur. Ces facteurs sont eux-mêmes dépendants de la capacité de la Société à générer des fonds suffisants par l'exploitation et à mener à bien ses activités de financement. Il est présentement impossible d'évaluer le résultat des activités futures de recherche et de développement, ainsi que la capacité de la Société et de ses filiales de les financer jusqu'à leur échéance.

La direction entend continuer à gérer de façon prudente les risques relatifs aux exportations, à la gestion des devises, aux taux d'intérêt et aux prix des marchandises vendues.

Responsabilité de produits

La Société souscrit annuellement à une police d'assurance-responsabilité de produits de 5 000 \$ pour couvrir la responsabilité civile liée à ses produits. La Société maintient également un processus d'assurance-qualité avec le certificat « PGQ » de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (« ACIA »). La Société a obtenu l'accréditation de Santé Canada de « *Bonnes pratiques de fabrication* ».

DECLARATIONS PROSPECTIVES

La présente analyse par la direction contient des informations prospectives. Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et peuvent faire en sorte que les résultats réels futurs de la Société diffèrent sensiblement de ceux qui sont prévus. Ces risques comprennent, notamment, l'évolution de la demande pour les produits de la Société, les variations saisonnières des commandes des clients, les variations des coûts des matières premières ainsi que leur disponibilité, le temps nécessaire à la réalisation d'importantes transactions stratégiques et les changements éventuels dans la conjoncture économique au Canada, aux États-Unis et en Europe, incluant les variations des taux de change et d'intérêts.

La Société s'est basée sur les informations disponibles pour formuler les déclarations prospectives au moment où elle a rédigé cette analyse. L'inclusion de ces informations ne devrait pas être considérée comme une déclaration par la Société selon laquelle les résultats prévus sont atteints.

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES

Des informations plus récentes et des renseignements supplémentaires sur la Société peuvent être consultés sur le site Internet SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur le site internet EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

Au 13 janvier 2012, le nombre total d'actions ordinaires émises et en circulation s'élevait à 49 688 843 et les actions ordinaires de la Société se transigeaient sur la Bourse TSX, sous la cote « NTB » et sur la Bourse américaine NASDAQ sous la cote « NEPT ». La Société a également 1 306 771 bons de souscription et 3 971 750 options d'achat d'actions en circulation.

/s/ Henri Harland

Henri Harland
Président et chef de la direction

/s/ André Godin

André Godin
Chef de la direction financière

États financiers consolidés intermédiaires de
(non audités)

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États financiers consolidés intermédiaires
(non audités)

Pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

États financiers

États consolidés intermédiaires de la situation financière.....	1
États consolidés intermédiaires du résultat global	2
États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres.....	3
Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie.....	5
Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires	6

Avis

Ces états financiers intermédiaires n'ont pas été examinés par un auditeur.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés intermédiaires de la situation financière
(non audités)

Aux 30 novembre 2011, 28 février 2011 et 1^{er} mars 2010

	30 novembre 2011	28 février 2011	1 ^{er} mars 2010
Actifs			
Actifs courants:			
Trésorerie	4 316 500 \$	– \$	1 093 194 \$
Placements à court terme	13 430 456	3 512 858	1 001 011
Clients et autres débiteurs	6 142 649	5 627 191	3 290 654
Crédits d'impôt à recevoir	635 769	644 753	664 131
Charges payées d'avance	190 973	968 530	99 859
Stocks	7 128 597	4 544 917	2 645 752
	31 844 944	15 298 249	8 794 601
Subvention gouvernementale à recevoir	100 000	150 000	150 000
Immobilisations corporelles	6 563 648	6 107 528	6 327 407
Immobilisations incorporelles	1 279 444	1 268 867	1 223 309
	39 788 036 \$	22 824 644 \$	16 495 317 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants:			
Découvert bancaire	– \$	39 533 \$	– \$
Prêts et emprunts (note 8)	964 019	1 615 491	1 002 337
Fournisseurs et autres créiteurs	3 566 391	3 258 063	2 416 413
Sommes perçues d'avance	835 437	823 639	878 814
	5 365 847	5 736 726	4 297 464
Prêts et emprunts (note 8)	3 078 418	3 799 831	4 805 024
Débetures convertibles (note 9)	–	–	489 842
Options de conversion des débetures	–	–	489 462
Bon de souscription du placement privé (note 4 b))	563 576	–	–
Passifs financiers dérivés (note 4 c))	–	–	233 790
	9 007 841	9 536 557	10 315 582
Capitaux propres:			
Capital social	45 872 490	31 110 171	25 237 147
Bons de souscription	743 195	104 987	350 608
Surplus d'apport	13 148 235	9 390 967	9 035 331
Déficit	(32 346 876)	(28 466 946)	(28 850 227)
Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres	27 417 044	12 139 179	5 772 859
Participations ne donnant pas le contrôle	2 940 082	941 780	–
Options de filiales	423 069	207 128	406 776
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	3 363 151	1 148 908	406 776
Total des capitaux propres	30 780 195	13 288 087	6 179 635
Engagements et éventualités (note 12)			
Événement postérieur à la date de clôture (note 14)			
	39 788 036 \$	22 824 644 \$	16 495 317 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés intermédiaires du résultat global
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de neuf mois terminées les	
	30 novembre		30 novembre	
	2011	2010	2011	2010
Revenus provenant des ventes	5 120 273 \$	4 271 672 \$	13 756 431 \$	12 503 990 \$
Coût des ventes	(2 393 981)	(1 731 123)	(6 582 711)	(5 161 953)
Marge brute	2 726 292	2 540 549	7 173 720	7 342 037
Autres revenus - provenant des contrats de recherche	4 101	18 091	13 565	61 611
Frais de vente	(518 642)	(450 797)	(1 585 514)	(1 029 497)
Frais généraux et charges administratives	(2 369 270)	(2 064 048)	(6 510 777)	(4 451 342)
Charges de recherche et de développement, après crédits d'impôts de 138 175 \$ et 237 554 \$ (2010 - 80 058 \$ et 370 710 \$)	(1 706 647)	(648 861)	(3 938 741)	(1 736 020)
Résultat provenant des activités opérationnelles	(1 864 166)	(605 066)	(4 847 747)	186 789
Revenus d'intérêt	40 851	1 126	91 969	13 340
Autres produits financiers nets (charges financières nettes)	117 043	197 228	(203 225)	347 669
Gain (perte) de change	273 379	(91 358)	499 709	(28 426)
Produits financiers nets	431 273	106 996	388 453	332 583
(Perte nette) bénéfice net et résultat global pour la période	(1 432 893) \$	(498 070) \$	(4 459 294) \$	519 372 \$
(Perte nette) bénéfice net et résultat global attribuables:				
Aux propriétaires de la Société	(506 380) \$	(218 261) \$	(2 420 869) \$	1 309 545 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(926 513)	(279 809)	(2 038 425)	(790 173)
(Perte nette) bénéfice net et résultat global pour la période	(1 432 893) \$	(498 070) \$	(4 459 294) \$	519 372 \$
Résultat de base par action	(0,010) \$	(0,005) \$	(0,051) \$	0,033 \$
Résultat dilué par action	(0,010)	(0,005)	(0,051)	0,032
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	49 576 888	40 976 564	47 719 977	39 882 433
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation	49 576 888	40 976 564	47 719 977	40 582 386

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres
(non audités)

Périodes de neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010

	Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société						Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			
	Capital social		Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total	Options de filiales	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Total des capitaux propres
	Nombre	Valeur								
Solde au 28 février 2011	42 490 873	31 110 171 \$	104 987 \$	9 390 967 \$	(28 466 946) \$	12 139 179 \$	207 128 \$	941 780 \$	1 148 908 \$	13 288 087 \$
Résultat global total pour la période (perte nette) bénéfice net	-	-	-	-	(2 420 869)	(2 420 869)	-	(2 038 425)	(2 038 425)	(4 459 294)
	42 490 873	31 110 171	104 987	9 390 967	(30 887 815)	9 718 310	207 128	(1 096 645)	(889 517)	8 828 793
Transactions avec les propriétaires, inscrites directement dans les capitaux propres										
Apports des propriétaires et distributions aux propriétaires										
Émission d'action et de bons de souscription dans le cadre d'un placement privé	5 785 057	10 114 141	743 195	-	-	10 857 336	-	-	-	10 857 336
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	-	-	-	2 150 958	-	2 150 958	215 941	-	215 941	2 366 899
Options sur actions exercées	1 117 325	3 903 893	-	(1 087 848)	-	2 816 045	-	-	-	2 816 045
Bons de souscription exercés	295 588	744 285	(104 987)	8 030	-	647 328	-	-	-	647 328
Dividende en distribution de droits d'une filiale	-	-	-	(1 492 046)	-	(1 492 046)	1 492 046	-	1 492 046	-
Total des apports et des distributions aux propriétaires	7 197 970	14 762 319	638 208	(420 906)	-	14 979 621	1 707 987	-	1 707 987	16 687 608
Changements dans les participations dans les filiales qui ne résultent pas en une perte de contrôle										
Conversion d'actions rachetables convertibles d'une filiale	-	-	-	-	(1 459 061)	(1 459 061)	-	1 459 061	1 459 061	-
Distribution de droits d'une filiale par Acasti	-	-	-	-	-	-	998 234	(998 234)	-	-
Exercice de bons de souscription d'une filiale par des tiers	-	-	-	3 754 923	-	3 754 923	(1 910 725)	3 575 900	1 665 175	5 420 098
Rachat de droits d'une filiale	-	-	-	423 251	-	423 251	(579 555)	-	(579 555)	(156 304)
Total des changements dans les participations dans les filiales	-	-	-	4 178 174	(1 459 061)	2 719 113	(1 492 046)	4 036 727	2 544 681	5 263 794
Total des transactions avec les propriétaires	7 197 970	14 762 319	638 208	3 757 268	(1 459 061)	17 698 734	215 941	4 036 727	4 252 668	21 951 402
Solde au 30 novembre 2011	49 688 843	45 872 490 \$	743 195 \$	13 148 235 \$	(32 346 876) \$	27 417 044 \$	423 069 \$	2 940 082 \$	3 363 151 \$	30 780 195 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

États consolidés intermédiaires des variations des capitaux propres, Suite
(non audités)

Périodes de neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 (suite)

	Attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société						Attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle			
	Capital social		Bons de souscription	Surplus d'apport	Déficit	Total	Options de filiales	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Total des capitaux propres
Nombre	Valeur									
Solde au 1 ^{er} mars 2010	38 234 745	25 237 147 \$	350 608 \$	9 035 331 \$	(28 850 227) \$	5 772 859 \$	406 776 \$	– \$	406 776 \$	6 179 635 \$
Résultat global total pour la période bénéfice net (perte nette)	–	–	–	–	1 309 545	1 309 545	–	(790 173)	(790 173)	519 372
	38 234 745	25 237 147	350 608	9 035 331	(27 540 682)	7 082 404	406 776	(790 173)	(383 397)	6 699 007
Transactions avec les propriétaires inscrites directement dans les capitaux propres										
Apports des propriétaires et distributions aux propriétaires										
Émission d'action et de bons de souscription dans le cadre d'un placement privé	1 430 540	2 463 286	18 386	–	–	2 481 672	–	–	–	2 481 672
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	–	–	–	385 877	–	385 877	166 817	–	166 817	552 694
Options sur actions exercées	870 000	373 431	–	(155 931)	–	217 500	–	–	–	217 500
Bons de souscription exercés	1 068 000	1 607 024	(330 580)	–	–	1 276 444	–	–	–	1 276 444
Échéance des bons de souscription	–	–	(619)	510	163	54	–	–	–	54
Conversion de débetures convertibles	437 589	520 981	117 082	(80 431)	–	557 632	–	–	–	557 632
Total des apports et des distributions aux propriétaires	3 806 129	4 964 722	(195 731)	150 025	163	4 919 179	166 817	–	166 817	5 085 996
Changements dans les participations dans les filiales qui ne résultent pas en une perte de contrôle										
Exercice d'Options d'achat Débetures	–	–	–	443 794	–	443 794	(244 612)	72 418	(172 194)	271 600
Exercice et l'échéance des Options de Conversion Débetures	–	–	–	1 246 868	–	1 246 868	(162 164)	124 487	(37 677)	1 209 191
Exercice de bons de souscription d'une filiale par des tiers	–	–	–	–	631 736	631 736	–	703 449	703 449	1 335 185
Exercice de bons de souscription d'une filiale par Neptune	–	–	–	(1 302 661)	–	(1 302 661)	–	1 302 661	1 302 661	–
Total des changements dans les participations dans les filiales	–	–	–	388 001	631 736	1 019 737	(406 776)	2 203 015	1 796 239	2 815 976
Total des transactions avec les propriétaires	3 806 129	4 964 722	(195 731)	538 026	631 899	5 938 916	(239 959)	2 203 015	1 963 056	7 901 972
Solde au 30 novembre 2010	42 040 874	30 201 869 \$	154 877 \$	9 573 357 \$	(26 908 783) \$	13 021 320 \$	166 817 \$	1 412 842 \$	1 579 659 \$	14 600 979 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de neuf mois terminées les	
	30 novembre		30 novembre	
	2011	2010	2011	2010
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :				
(Perte nette) bénéfice net de la période	(1 432 893) \$	(498 070) \$	(4 459 294) \$	519 372 \$
Ajustements pour:				
Amortissement des immobilisations corporelles	184 201	178 020	545 600	568 099
Amortissement des immobilisations incorporelles	8 859	8 113	25 084	24 407
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	-	77 588	-	77 588
Dépréciation d'immobilisations corporelles	-	139 306	-	139 306
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions	887 578	262 441	2 366 899	552 694
Charges financières nettes	(431 273)	(106 996)	(388 453)	(332 583)
Gain (perte) de change	273 379	(91 358)	499 709	(28 426)
	(510 149)	(30 956)	(1 410 455)	1 520 457
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :				
Clients et autres débiteurs	1 158 686	(1 472 668)	(465 458)	(2 023 708)
Stocks	(481 893)	336 391	(2 583 680)	(1 277 958)
Crédits d'impôt à recevoir	(138 175)	(80 058)	8 984	(88 925)
Charges payées d'avance	74 284	208 213	777 557	(78 069)
Fournisseurs et autres créditeurs	(710 142)	(52 258)	(34)	(153 802)
Sommes perçues d'avance	(15 468)	(5 610)	11 798	(57 361)
	(112 708)	(1 065 990)	(2 250 833)	(3 679 823)
	(622 857)	(1 096 946)	(3 661 288)	(2 159 366)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :				
Intérêts reçus	(37 569)	1 126	13 270	13 340
Acquisition d'immobilisations corporelles	(257 357)	(163 328)	(708 255)	(715 343)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(49 564)	(550)	(70 023)	(8 472)
Échéance de placements à court terme	7 750 000	-	7 750 000	-
Acquisition de placements à court terme	(11 610 212)	(2 003 089)	(17 588 500)	(2 003 089)
Cession d'immobilisations corporelles	-	231 095	-	229 028
	(4 204 702)	(1 934 746)	(10 603 508)	(2 484 536)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :				
(Diminution) augmentation de l'emprunt bancaire	-	(80 000)	-	60 000
Remboursement de prêts et d'emprunts	(249 871)	(253 109)	(1 372 885)	(793 571)
Produit de l'exercice de bons de souscription d'une filiale	5 370 722	1 241 856	5 420 098	1 241 856
Rachat de droits d'une filiale	(143 701)	-	(156 304)	-
Produit de l'exercice des Options de conversion débetures	-	1 209 191	-	1 480 791
Produit de l'exercice de bons de souscription	532 268	-	647 328	1 335 000
Produit net du placement privé	(3 852)	2 481 672	11 498 854	2 481 672
Produit de l'exercice des options d'achat d'actions	48 750	-	2 816 045	217 500
Intérêts payés	(82 440)	(90 451)	(232 307)	(272 971)
	5 471 876	4 509 159	18 620 829	5 750 277
Augmentation nette de la trésorerie	644 317	1 477 467	4 356 033	1 106 375
Trésorerie (découvert bancaire) au début de la période	3 672 183	722 102	(39 533)	1 093 194
Trésorerie à la fin de la période	4 316 500 \$	2 199 569 \$	4 316 500 \$	2 199 569 \$
Informations sur les flux de trésorerie				
Transactions hors caisse				
Valeur des immobilisations corporelles acquises inscrite aux créditeurs et charges à payer			518 595 \$	139 070 \$
Valeur des immobilisations incorporelles acquises inscrite aux créditeurs et charges à payer			5 616	2 893

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires non audités.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

1. Entité présentant l'information financière

Neptune Technologies & Bioressources Inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la Partie 1A de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec (anciennement Partie 1A de la *Loi sur les compagnies* (Québec)). La Société est domiciliée au Canada et le siège social est situé au 225 Promenade du Centropolis, Laval, Québec H7T 0B3. Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société comprennent la Société et ses filiales. La Société se consacre à la recherche, au développement et à la commercialisation de produits extraits de biomasses marines pour les industries nutraceutique, biopharmaceutique et cosmétique. La Société a pour mission d'appliquer des procédés d'extraction Neptune OceanExtract^{MC} à des biomasses marines telles que le krill et autres ressources marines sous-exploitées. La Société travaille à l'industrialisation de ses procédés d'extraction et à la production de son huile marine Neptune huile de krill – NKO[®] et huile de krill ECO – EKO^{MC}, ainsi que de son concentré de protéines Neptune krill aquatéine – NKA^{MC}. Ses produits sont destinés aux marchés nutraceutique, biopharmaceutique, cosmétique et alimentaire animal.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Ces états financiers intermédiaires consolidés ont été établis conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Il s'agit des troisièmes états financiers intermédiaires consolidés de la Société selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») pour une période faisant partie de l'exercice couvert par les premiers états financiers annuels IFRS, l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*, ayant été appliquée. Certaines informations, en particulier les notes complémentaires, normalement incluses aux états financiers consolidés annuels établis selon les IFRS ont été omises ou condensées. Par conséquent, les états financiers consolidés résumés intermédiaires n'incluent pas toutes les informations requises aux fins des états financiers consolidés annuels complets.

La note 15 explique dans quelle mesure la transition aux IFRS a eu une incidence sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie présentés par la Société. Cette note inclut des conciliations des capitaux propres et du résultat global pour les périodes comparatives et des capitaux propres présentés selon les principes comptables généralement reconnus canadiens (référentiel comptable antérieur) et ceux présentés conformément aux IFRS.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis au coût historique, sauf pour les éléments suivants :

- Passifs relatifs aux bons de souscription mesurés à la juste valeur; et
- Instruments dérivés incorporés séparables et autres dérivés non-commerciaux mesurés à la juste valeur.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements importants posés par la direction dans l'application des méthodes comptables de la Société ainsi que les principales sources d'incertitude relative aux estimations prévalant lors de l'établissement de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés devraient être les mêmes que les jugements qui seront posés et les sources d'incertitude qui prévaudront lors de l'établissement des premiers états financiers consolidés annuels selon les IFRS.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

2. Base d'établissement (suite)

d) Utilisation d'estimations et recours au jugement (suite)

Les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés incluent :

- Évaluation des dérivés d'équité de la Société pour fin de classification aux passifs ou à l'équité; et
- Évaluation de la comptabilisation des passifs éventuels.

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de la période suivante incluent :

- Recouvrabilité des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et non utilisées;
- Utilisation de pertes fiscales;
- L'évaluation des passifs financiers dérivés et des paiements fondés sur des actions;
- Recouvrabilité des créances clients.

La Société doit aussi interpréter selon son meilleur jugement les critères d'admissibilité de ses dépenses au titre de la recherche et développement (« R&D ») dans l'évaluation du montant des crédits d'impôt à la R&D. La Société constate les crédits d'impôt une fois qu'elle a l'assurance raisonnable qu'ils seront réalisés. Les crédits d'impôt constatés sont soumis à l'étude et à l'approbation par les autorités fiscales, et, par conséquent, les montants pourraient être différents des montants comptabilisés.

3. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables énoncées ci-dessous ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés intermédiaires et pour l'établissement de l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS au 1^{er} mars 2010 pour les besoins de la transition aux IFRS, sauf indication contraire. Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les filiales de la Société.

a) Méthode de consolidation

i) Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par la Société. Cette dernière détient le contrôle lorsqu'elle est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité pour retirer des avantages de ses opérations. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle. Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées, au besoin, afin qu'elles cadrent avec celles adoptées par la Société.

ii) Transactions éliminées au moment de la consolidation

Les soldes et les transactions intragroupe, ainsi que les profits et pertes latents qui découlent de transactions intragroupe, sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

iii) Acquisitions et cessions de participations ne donnant pas le contrôle

Les acquisitions et cessions de participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées comme des transactions avec des détenteurs d'instruments de capitaux propres agissant en cette qualité; par conséquent, aucun goodwill n'est comptabilisé à la suite de ces acquisitions et aucun gain ou perte n'est comptabilisé à la suite de ces cessions.

Le résultat global est attribué aux propriétaires de la Société et aux participations ne donnant pas le contrôle en fonction de leurs participations respectives.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Instruments financiers

i) Actifs financiers non dérivés

La Société comptabilise initialement les prêts et créances à la date à laquelle ils ont été générés. Tous les autres actifs financiers (y compris les actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net) sont comptabilisés initialement à la date de la transaction à laquelle la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou que la Société transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés. Tout droit créé ou maintenu par la Société sur les actifs financiers transférés est comptabilisé séparément dans les actifs ou les passifs.

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière (bilan), si et seulement si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

La Société détient les actifs financiers non dérivés suivants : trésorerie, placements à court terme et créances.

Trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes de trésorerie et les placements très liquides ayant une échéance de trois mois ou moins au moment de l'achat. Les découverts bancaires remboursables à vue qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie de la Société constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans le tableau des flux de trésorerie.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ces actifs sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des pertes de valeur.

Les prêts et créances comprennent les clients et autres débiteurs et les placements à court terme ayant une échéance de moins d'un an.

ii) Passifs financiers non dérivés

La Société comptabilise initialement les titres de créance émis et les créances subordonnées à la date à laquelle ils ont été créés. Tous les autres passifs financiers (y compris les passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net) sont comptabilisés initialement à la date de la transaction à laquelle la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à expiration.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière (bilan) si et seulement si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

La Société détient les passifs financiers non dérivés suivants : prêts et emprunts et fournisseurs et autres crédeurs.

Ces passifs financiers sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ces passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

b) Instruments financiers (suite)

iii) Capital social

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires et d'options sur actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

iv) Instruments financiers dérivés

La Société a émis des dérivés classés à titre de passif et des dérivés incorporés portant sur des instruments de capitaux propres de la Société. Un dérivé incorporé est séparé du contrat hôte et comptabilisé séparément lorsque les caractéristiques économiques et les risques du contrat hôte et du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés entre eux, qu'un instrument séparé comportant les mêmes conditions que le dérivé incorporé répond à la définition d'un dérivé et que l'instrument composé n'est pas évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

De temps en temps, la Société détient des instruments financiers dérivés afin de réduire son exposition au risque de change. La Société ne détient ni n'utilise des instruments dérivés à des fins de spéculation.

Les dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur; les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte) à mesure qu'ils sont engagés. Après la comptabilisation initiale, les dérivés sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci sont comptabilisées comme il est décrit ci-dessous.

Dérivés incorporés séparables

Les variations de la juste valeur des dérivés incorporés séparables sont comptabilisées immédiatement dans le bénéfice (la perte).

Autres dérivés non détenus à des fins de transaction

Lorsqu'un instrument financier dérivé n'est pas détenu à des fins de transaction et qu'il n'est pas désigné comme faisant partie d'une relation de couverture qualifiée, toutes les variations de la juste valeur sont comptabilisées immédiatement dans le bénéfice (la perte).

c) Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût des matières premières et des pièces de rechange est déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût des stocks fabriqués et des travaux en cours est déterminé selon la méthode du coût par projet et comprend les coûts d'acquisition, de production ou de transformation, les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent ainsi qu'une portion adéquate de frais généraux de production en fonction de la capacité normale de production.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

d) Immobilisations corporelles

i) Comptabilisation et évaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Le coût des actifs produits par la Société pour elle-même comprend les coûts des matières premières et de la main-d'œuvre directe, tous les autres coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue, les coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement des immobilisations et à la remise en état du site sur lequel elles sont situées, de même que les coûts d'emprunt relatifs aux actifs qualifiés pour lesquels la date de commencement pour l'inscription à l'actif est postérieure ou égale au 1^{er} mars 2010.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

d) Immobilisations corporelles (suite)

i) Comptabilisation et évaluation (suite)

Les logiciels achetés qui sont essentiels à la fonctionnalité du matériel connexe sont incorporés dans le coût de ce matériel.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes) des immobilisations corporelles.

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, et il est comptabilisé dans le bénéfice (la perte) sur la base du montant net, au poste « Autres produits ou dépenses ».

ii) Coûts ultérieurs

Le coût lié au remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cette partie d'immobilisation reviennent à la Société, et si son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts d'entretien courant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte) lorsqu'ils sont engagés.

iii) Amortissement

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif, ou tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement est comptabilisé dans le bénéfice (la perte) selon le mode linéaire ou le mode dégressif sur la durée d'utilité estimée de chaque partie d'une immobilisation corporelle, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de leur durée d'utilité, à moins que la Société ait la certitude raisonnable qu'il deviendra propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location.

Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et les périodes comparatives sont les suivantes :

Actif	Mode	Période
Bâtiment et composantes du bâtiment	Linéaire	de 15 à 40 ans
Matériel de laboratoire et de production	Linéaire	de 5 à 10 ans
Mobilier et matériel	Dégressif	de 20 % à 30 %
Matériel informatique et logiciels	Linéaire	de 2 à 4 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque fin d'exercice et ajustés prospectivement au besoin.

e) Immobilisations incorporelles

i) Recherche et développement

Les dépenses de recherche engagées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte) lorsqu'elles sont engagées.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

e) Immobilisations incorporelles (suite)

i) Recherche et développement (suite)

Les activités de développement supposent l'existence d'un plan ou d'un modèle visant la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés. Les dépenses de développement ne sont inscrites à l'actif que si les frais de développement peuvent être évalués de façon fiable, si le produit ou le procédé est techniquement et commercialement faisable, si la réalisation des avantages économiques futurs est probable, si la Société a l'intention d'achever le développement de l'actif, de le mettre en service ou de le vendre, et s'il possède suffisamment de ressources pour le faire. Les dépenses inscrites à l'actif comprennent le coût des matières premières, les coûts de la main-d'œuvre directe, les frais généraux directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue et les coûts d'emprunt relatifs aux actifs qualifiés pour lesquels la date de commencement pour l'inscription à l'actif est postérieure ou égale au 1^{er} mars 2010. Les autres dépenses de développement sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte) lorsqu'elles sont engagées.

Les dépenses de développement inscrites à l'actif sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

ii) Autres immobilisations incorporelles

Brevets

Les brevets pour les technologies qui ne sont plus en phase de recherche sont comptabilisés au coût. Les coûts de brevet incluent les frais juridiques engagés, ainsi que les frais d'application pour obtenir ces brevets. Lorsque la technologie est toujours en phase de recherche, ces coûts sont passés aux résultats lorsqu'ils sont engagés.

Marques de commerce et permis

Les marques de commerce et les permis ont une durée d'utilité indéterminée étant donné qu'ils sont renouvelables à un coût minime et sont comptabilisés selon le modèle du coût et ne sont pas amortis. Ils sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils ont subi une perte de valeur. S'il y a une diminution de la valeur comptable, celle-ci est comptabilisée en résultat net.

iii) Dépenses ultérieures

Les dépenses ultérieures ne sont inscrites à l'actif que lorsqu'elles donnent lieu à un accroissement des avantages économiques futurs associés à l'actif auquel elles correspondent. Toutes les autres dépenses, y compris celles qui se rattachent au goodwill et aux marques générés en interne, sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte) lorsqu'elles sont engagées.

iv) Amortissement

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif, ou tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement est comptabilisé dans le bénéfice (la perte) selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles autres que les marques de commerce et les permis, à partir de la date de leur mise en service, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les durées d'utilité estimées pour la période en cours et les périodes comparatives sont les suivantes :

	Période
Brevets	20 ans
Frais de développement inscrits à l'actif	5 ans

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Actifs loués

La propriété économique d'un actif loué est transférée au locataire lorsque ce dernier assume la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif loué. L'actif est ensuite comptabilisé à la date de début de la période de location à la juste valeur de l'actif loué ou si celle-ci est inférieure, à la valeur actuelle des paiements au titre de la location et des paiements accessoires, le cas échéant. Un montant correspondant est comptabilisé à titre de passif lié aux contrats de location-financement, indépendamment du fait que certains paiements sont versés en entier à la date de début de la période de location. Après la comptabilisation initiale, l'actif est comptabilisé conformément à la méthode comptable qui s'y applique.

Les contrats de location pour lesquels les risques et avantages sont conservés par le bailleur sont considérés comme des contrats de location simple. Les paiements au titre du contrat de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire pendant toute la durée du contrat de location. Les frais connexes comme ceux se rapportant à la maintenance et à l'assurance, sont comptabilisés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

g) Dépréciation

i) Actifs financiers (y compris les créances)

Les actifs financiers non comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en revue chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Un actif financier est déprécié s'il existe une indication objective qu'un événement générateur de pertes s'est produit après la comptabilisation initiale de l'actif et a eu une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimé de façon fiable.

Sont considérés comme une indication objective de dépréciation d'un actif financier: un défaut de paiement par un débiteur, la restructuration d'un montant dû à la Société selon des modalités que ce dernier n'aurait pas envisagées dans d'autres circonstances, la probabilité de faillite du débiteur ou de l'émetteur, ou la disparition d'un marché actif pour un actif financier.

La Société prend en compte si des indications de dépréciation des créances existent à la fois individuellement et collectivement. Toutes les créances qui sont individuellement significatives sont soumises à un test de dépréciation individuel. Toutes les créances qui sont individuellement significatives et qui n'ont pas subi de perte de valeur individuellement sont soumises collectivement à un test visant à déceler toute dépréciation qui pourrait exister, mais qui n'a pas encore été identifiée. Les créances qui ne sont pas individuellement significatives sont soumises collectivement à un test de dépréciation en regroupant les créances présentant des caractéristiques de risques similaires.

Pour l'évaluation collective de la dépréciation, la Société a recours aux tendances historiques de la probabilité de défaut, à l'échéancier des recouvrements et au montant des pertes subies, après ajustement pour tenir compte du jugement de la direction quant à la question de savoir si la conjoncture et les conditions du crédit sont telles qu'il est probable que les pertes réelles soient plus élevées ou moins élevées que ne le portent à croire les tendances historiques.

Le montant d'une perte de valeur sur un actif financier évalué au coût amorti correspond à la différence entre la valeur comptable de cet actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif. Les pertes sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte) et portées en diminution des créances dans un compte de correction de valeur. Si le montant de la perte de valeur diminue à la suite d'un événement ultérieur, la diminution de la perte de valeur est reprise et le montant de la reprise est comptabilisé dans le bénéfice (la perte).

ii) Actifs non financiers

La Société passe en revue la valeur comptable de ses actifs non financiers autres que ses stocks chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Si une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée. Dans le cas des immobilisations incorporelles ayant une durée d'utilité indéterminée ou qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est estimée chaque année à la même date.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

g) Dépréciation (suite)

ii) Actifs non financiers (suite)

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »).

Les actifs de support de la Société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. S'il existe un indice qu'un actif de support a pu se déprécier, la valeur recouvrable est déterminée pour l'UGT à laquelle l'actif de support appartient.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le bénéfice (la perte).

Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

h) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée en charges financières.

i) Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages que la Société s'attend à recevoir d'un contrat sont inférieurs aux coûts inévitables qu'il devra engager pour satisfaire aux obligations contractuelles. La provision est évaluée à la valeur actualisée du montant le moins élevé entre le coût attendu de la résiliation du contrat et le coût net attendu de la reconduction du contrat. Avant d'établir une provision, la Société comptabilise toute perte de valeur sur les actifs associés à ce contrat

ii) Passif éventuel

Un passif éventuel est une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de la Société, ou d'une obligation actuelle résultant d'événements passés (donc l'obligation existe), mais qui n'est pas comptabilisée car il est improbable que le transfert ou l'utilisation d'actifs, la prestation de services ou toute autre cession d'avantages économiques soient nécessaires pour éteindre l'obligation; ou que le montant de l'obligation en question ne puisse pas faire l'objet d'une estimation raisonnable.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

i) Produits

i) Vente de biens

Les produits provenant de la vente de biens dans le cadre des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, après déduction des retours. Les produits sont comptabilisés lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété ont été transférés à l'acheteur, le recouvrement de la contrepartie est probable, les coûts associés aux biens et les retours possibles des biens peuvent être évalués de façon fiable, il n'y a plus d'intervention continue de la direction en ce qui concerne les biens, et le montant des produits peut être évalué de façon fiable. S'il est probable que des remises soient accordées et que le montant peut être évalué de façon fiable, la remise est comptabilisée comme une réduction des produits au moment de la comptabilisation des ventes.

ii) Contrats de recherche

Les produits tirés des contrats de recherche sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte) lorsque les services prévus sont fournis et que toutes les dispositions du contrat en question sont satisfaites.

a) Paiements initiaux

Les paiements initiaux sont reportés et reconnus au titre de revenus selon une base systématique sur une période au cours de laquelle les produits ou services y afférents sont livrés ou rendus et toutes les obligations ont été respectées.

b) Paiements d'étape

Les paiements d'étape liés au développement de produits pour lesquels la Société n'a plus d'engagement ou d'obligation sont reconnus au titre de revenus lors de l'atteinte des jalons spécifiés et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. Les paiements contractuels reçus d'avance qui pourraient être remboursables sont enregistrés sous la rubrique «Sommes perçues d'avance» aux états consolidés de la situation financière.

j) Contribution gouvernementale

La contribution gouvernementale sans condition d'attribution, qui consiste en subventions et en crédits d'impôt à la recherche, est constatée en tant que réduction des charges y afférentes et du coût de l'élément d'actif qui est acquis. La contribution gouvernementale est comptabilisée lorsque la Société est en droit de la recevoir et qu'il existe une certitude raisonnable que la Société a respecté les conditions du programme de subventions approuvé ou, dans le cas des crédits d'impôt, lorsqu'il existe une certitude raisonnable qu'ils seront reçus.

Les subventions qui compensent les charges engagées sont systématiquement comptabilisées dans le bénéfice (la perte) en tant qu'autres produits au cours des périodes où ces charges sont comptabilisées. Quant aux subventions qui compensent le coût d'un actif, elles sont systématiquement comptabilisées dans le bénéfice (la perte) sur la durée d'utilité de l'actif.

k) Paiements au titre de la location

Les paiements versés aux termes d'un contrat de location simple sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte) selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus au titre de la location sont comptabilisés comme étant constitutifs du total de la charge locative, sur la durée du contrat de location.

Les paiements minimaux au titre de la location qui sont versés aux termes d'un contrat de location-financement doivent être ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette. La charge financière doit être affectée à chaque période couverte par le contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif au titre de chaque période.

Les loyers conditionnels sont comptabilisés pendant la période au cours de laquelle ils sont engagés.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

l) Monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle respective au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont reconvertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Le profit ou la perte de change sur les éléments monétaires correspond à la différence entre le coût amorti en monnaie fonctionnelle au début de la période, ajusté en fonction du taux d'intérêt effectif et des paiements versés pendant la période, et le coût amorti en monnaie étrangère converti au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont reconvertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les écarts de conversion qui découlent de ces conversions sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte). Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis au cours de change à la date de la transaction.

m) Avantages du personnel

i) Avantages à court terme

Les obligations au titre des avantages à court terme sont évaluées sur une base non actualisée et sont comptabilisées en charges à mesure que les services correspondants sont rendus.

Un passif égal au montant que la Société s'attend à payer aux termes de plans d'intéressement et d'attribution de primes en trésorerie à court terme est comptabilisé si la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

ii) Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

La juste valeur à la date d'attribution des droits à des paiements fondés sur des actions attribuées à des membres du personnel est comptabilisée comme charge au titre des avantages du personnel, avec comptabilisation de l'augmentation du surplus d'apport et d'options de filiales, si applicable, qui en sont la contrepartie, au cours de la période où les membres du personnel acquièrent des droits inconditionnels à des paiements fondés sur des actions. Le montant comptabilisé dans les charges est ajusté pour refléter le nombre de droits dont on s'attend à ce que les conditions de service et les conditions de performance autres que des conditions de marché soient remplies, de sorte que le montant finalement comptabilisé dans les charges dépend du nombre de droits qui remplissent les conditions de service et les conditions de performance autres que des conditions de marché à la date d'acquisition des droits.

Les accords de paiement fondé sur des actions aux termes desquels la Société reçoit des biens ou des services en contrepartie de ses propres instruments de capitaux propres sont comptabilisés comme des transactions dont le paiement est fondé sur des actions réglées en instruments de capitaux propres, indépendamment de la manière dont la Société a obtenu ces instruments de capitaux propres.

iii) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges si la Société est manifestement engagé, et a un plan formalisé et détaillé, sans possibilité réelle de se rétracter, à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail suite à une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les indemnités de fin de contrat de travail versées par suite d'un départ volontaire sont comptabilisées en charges si la Société a effectué une offre pour encourager les départs volontaires, s'il est probable que l'offre soit acceptée et si l'on peut déterminer de manière fiable le nombre de personnes qui accepteront l'offre. Si les indemnités sont à verser plus de 12 mois après la période de clôture, elles sont comptabilisées à leur valeur actualisée.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

n) Produits financiers et charges financières

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts tirés de sommes investies. Les produits d'intérêts courus sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte), selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts, la désactualisation des provisions, les variations de la juste valeur de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, ainsi que les pertes de valeur comptabilisées sur des actifs financiers dérivés. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte) selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les profits ou les pertes de change sont présentés pour leur montant net.

La Société constate ses revenus d'intérêts comme étant une composante des activités d'investissement et les charges d'intérêts comme étant une composante des activités de financement dans son tableau des flux de trésoreries consolidé.

o) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte), sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une année, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures.

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales. Aucun impôt différé n'est comptabilisé relativement aux différences temporelles suivantes : la comptabilisation initiale d'actifs ou de passifs dans le cadre d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui ne touche ni le bénéfice (la perte) comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale), ainsi que les différences qui se rapportent à des participations dans des filiales ou des entreprises contrôlées conjointement, dans la mesure où il est probable que ces différences ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. En outre, aucun impôt différé n'est comptabilisé au titre des différences temporelles qui résultent de la comptabilisation initiale du goodwill. L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporelles lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention, soit de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporelles déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à la date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

p) Résultat par action

La Société présente le résultat de base et le résultat dilué par action pour ses actions ordinaires. Le résultat de base par action se calcule en divisant le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, après ajustement pour tenir compte des actions propres détenues. Aux fins du calcul du résultat dilué par action, le bénéfice ou la perte attribuable aux actionnaires ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après ajustement pour tenir compte des actions propres détenues, doivent être ajustés pour tenir compte des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives, lesquelles englobent les débentures convertibles, les bons de souscription et les options sur actions attribuées aux membres du personnel.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

q) Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante de la Société qui se livre à des activités ordinaires dont elle peut tirer des produits et pour lesquelles elle peut engager des charges (y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la Société). Tous les résultats opérationnels des secteurs opérationnels sont régulièrement examinés par le chef de la direction de la Société en vue de prendre des décisions sur les ressources à affecter au secteur et d'évaluer la performance de celui-ci, et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles.

Les résultats sectoriels présentés au chef de la direction comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être attribués selon une méthode raisonnable. Les éléments non attribués comprennent principalement les actifs de support (principalement le siège social de la Société), les charges du siège social et les actifs et passifs d'impôt.

Les dépenses d'investissement sectorielles correspondent au coût engagé au cours de la période pour acquérir des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles.

r) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Un certain nombre de nouvelles normes et de normes et interprétations modifiées ne s'appliquent pas encore à la période de trois mois et de neuf mois terminée le 30 novembre 2011, et n'ont pas été appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires.

i) Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, dite IFRS 9 (2009); par la suite, en octobre 2010, il a publié une version modifiée de cette norme, dite IFRS 9 (2010).

L'IFRS 9 (2009) remplace les directives de l'IAS 39, *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation*, relatives au classement et à l'évaluation des actifs financiers. La norme élimine les catégories existantes de l'IAS 39, soit les placements détenus jusqu'à leur échéance, les actifs disponibles à la vente et les prêts et créances. Lors de la comptabilisation initiale, les actifs financiers seront donc classés dans l'une des deux catégories suivantes :

- les actifs financiers évalués au coût amorti;
- les actifs financiers évalués à la juste valeur.

Les gains et pertes résultant de la réévaluation d'actifs financiers évalués à la juste valeur seront comptabilisés en résultat net. Toutefois, dans le cas des placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, l'IFRS 9 prévoit que, lors de la comptabilisation initiale, l'entité a la possibilité de faire le choix irrévocable de présenter dans les autres éléments du résultat global toutes les variations de la juste valeur des placements. Ce choix se fait sur la base de chaque titre. Les montants présentés dans les autres éléments du résultat global ne doivent pas être reclassés dans le résultat net par la suite.

L'IFRS 9 (2010) contient, comparativement à l'IFRS 9 (2009), davantage de directives en ce qui concerne le classement et l'évaluation des passifs financiers, ces directives étant conformes à celles de l'IAS 39, sauf pour ce qui est des éléments décrits ci-après.

En vertu de l'IFRS 9 (2010), dans le cas des passifs financiers évalués à la juste valeur selon l'option de la juste valeur, les variations de la juste valeur imputables aux changements du risque de crédit doivent être comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, et le reste des variations, en résultat net. Toutefois, si cette exigence devait avoir comme effet de créer ou d'accroître une non-concordance comptable dans le résultat net, l'intégralité des variations de la juste valeur devrait être comptabilisée en résultat net. Les montants présentés dans les autres éléments du résultat global ne doivent pas être reclassés dans le résultat net par la suite.

L'IFRS 9 (2010) annule et remplace l'IFRS 9 (2009); elle s'applique aux périodes annuelles devant être ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2015 et son adoption anticipée est permise. Dans le cas des périodes annuelles devant être ouvertes avant le 1^{er} janvier 2015, tant l'IFRS 9 (2009) que l'IFRS 9 (2010) peuvent être appliquées. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 9 (2010) n'a pas encore été déterminée.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

r) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées (suite)

ii) États financiers consolidés

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, qui s'applique aux périodes annuelles devant être ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et dont l'adoption anticipée est permise. L'IFRS 10 prévoit un modèle unique à appliquer dans le cadre de l'analyse du contrôle de toutes les entités détenues, y compris les entités qui sont actuellement des entités ad hoc. Les procédures de consolidation sont reprises de l'IAS 27 (2008) de façon quasi intégrale.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 10 dans ses états financiers de la période annuelle devant être ouverte le 1^{er} mars 2013. La Société ne s'attend pas à ce que l'IFRS 10 ait une incidence significative sur ses états financiers.

iii) Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les participations dans d'autres entités*, qui s'applique aux périodes annuelles devant être ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013 et dont l'adoption anticipée est permise.

L'IFRS 12 présente les obligations d'information des entités qui ont des participations dans des filiales, des partenariats (c.-à-d. dans des activités conjointes ou des coentreprises), des entreprises associées et (ou) des entités structurées non consolidées. Au sens large, « participation » s'entend du rôle, de nature contractuelle ou non, qui expose une entité à un risque de variation des rendements découlant de la performance de l'autre entité. Les informations à fournir visent à permettre aux utilisateurs d'évaluer la nature de la participation d'une entité dans d'autres entités, ainsi que les risques qui lui sont associés, de même que l'incidence de cette participation sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de l'entité.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 12 dans ses états financiers de la période annuelle devant être ouverte le 1^{er} mars 2013. La Société ne s'attend pas à ce que les modifications aient une incidence significative sur ses états financiers.

iv) Juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluations de la juste valeur*, qui s'applique de façon prospective aux périodes annuelles devant être ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2013. Il n'est pas nécessaire que les exigences de l'IFRS 13 en matière d'informations à fournir soient appliquées aux informations comparatives fournies pour les périodes antérieures à l'application initiale.

L'IFRS 13 fournit une source unique de directives sur les évaluations de la juste valeur en remplaçant les directives en la matière de diverses IFRS prises individuellement. Elle définit la juste valeur comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction ordonnée entre des intervenants du marché à la date d'évaluation, c'est-à-dire un prix de sortie. La norme établit également un cadre d'évaluation de la juste valeur et expose les obligations d'information en la matière qui permettront aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les méthodes et les données d'entrée utilisées pour effectuer les évaluations de la juste valeur et, dans le cas des évaluations de la juste valeur récurrentes déterminées à l'aide de données d'entrée non observables importantes (niveau 3), l'effet de ces évaluations sur le résultat net ou sur les autres éléments du résultat global.

L'IFRS 13 explique « comment » évaluer la juste valeur lorsque d'autres normes du référentiel IFRS l'exigent ou le permettent. L'IFRS 13 ne met pas en place de nouvelles exigences d'évaluation d'actifs ou de passifs à la juste valeur, ni n'élimine les exceptions d'ordre pratique d'évaluation à la juste valeur qui sont actuellement en vigueur aux termes de certaines normes.

La Société envisage d'adopter l'IFRS 13 de façon prospective dans ses états financiers de la période annuelle devant être ouverte le 1^{er} mars 2013. L'ampleur de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 13 n'a pas encore été déterminée.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

3. Principales méthodes comptables (suite)

r) Nouvelles normes et interprétations n'ayant pas encore été adoptées (suite)

v) Modifications de l'IAS 19, *Avantages du personnel*

En juin 2011, l'IASB a publié une version modifiée de l'IAS 19, *Avantages du personnel*. Les modifications s'appliquent aux exercices devant être ouverts à compter du 1er janvier 2013, et leur adoption anticipée est permise. Elles s'appliquent généralement de façon rétrospective, sous réserve de certaines exceptions.

La définition d'« avantages à court terme » sera modifiée, et il y aura une incidence sur les indemnités de fin de contrat de travail, lesquelles seront dorénavant comptabilisées lorsque l'entité comptabilisera les coûts d'une restructuration comprise dans le champ d'application de l'IAS 37, *Provisions*, passifs éventuels et actifs éventuels, ou lorsque l'entité ne sera plus en mesure de retirer l'offre d'indemnités de fin de contrat de travail, si cette date est antérieure.

La Société envisage d'adopter les modifications dans ses états financiers des exercices devant être ouverts à compter du 1er mars 2013. L'ampleur de l'incidence de l'adoption des modifications n'a pas encore été déterminée.

vi) Modifications de l'IAS 1, *Présentation des états financiers*

En juin 2011, l'IASB a publié une version modifiée de l'IAS 1, *Présentation des états financiers* (modifications concernant la présentation des autres éléments du résultat global), qui s'applique aux exercices devant être ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012, de façon rétrospective. L'adoption anticipée est permise.

Les modifications exigent que les autres éléments du résultat global susceptibles d'être reclassés ultérieurement dans le résultat net soient présentés séparément de ceux qui ne seraient jamais susceptibles d'être ainsi reclassés. Par conséquent, l'entité qui présentera les autres éléments du résultat global avant effets d'impôt liés devra aussi répartir les montants d'impôt regroupés entre ces catégories. La possibilité qui est actuellement offerte de présenter le résultat net et les autres éléments du résultat global dans deux états distincts demeure inchangée.

La Société envisage d'adopter les modifications dans ses états financiers des exercices devant être ouverts à compter du 1er mars 2013. Puisque les modifications exigent uniquement que des changements soient apportés à la présentation des autres éléments du résultat global, la Société prévoit que les modifications de l'IAS 1 n'auront pas de répercussions significatives sur ses états financiers.

4. Capital et autres composantes des capitaux propres

a) Capital social et bons de souscription

Autorisé

Nombre illimité d'actions, sans valeur nominale

➤ Ordinaires

Privilégiées, émissions en séries; droits, privilèges et restrictions déterminés au moment de l'émission

➤ Privilégiées de catégorie A, sans droit de vote, non participantes, dividende fixe, préférentiel et non cumulatif de 5% du montant du capital versé, échangeables selon certaines modalités au gré du détenteur en actions ordinaires (aucune action émise et en circulation)

Les 3 mai et le 13 mai 2011, la Société a mené à terme les deux parties d'un placement privé, auprès d'investisseurs accrédités aux États-Unis et au Canada, en contrepartie d'un produit brut de 12 441 492 \$.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

4. Capital et autres composantes des capitaux propres (suite)

a) Capital social et bons de souscription (suite)

Une partie du produit provient d'investisseurs institutionnels américains en contrepartie de 2 722 222 actions ordinaires, à 2,25 \$US l'action, et de bons de souscription visant l'achat de 680 556 actions ordinaires additionnelles. Les bons de souscription d'actions pourront être exercés à 2,75 \$US l'action pendant 18 mois à compter du jour suivant leur date d'émission. L'autre partie du produit provient d'investisseurs institutionnels canadiens en contrepartie de 3 062 835 actions ordinaires, à 2,15 \$ l'action, et de bons de souscriptions visant l'achat de 765 709 actions additionnelles. Les bons de souscription d'actions pourront être exercés à 2,65 \$ l'action pendant 18 mois à compter du jour suivant leur date d'émission.

b) Bons de souscription

Les bons de souscription de la Société de détaillent comme suit aux 30 novembre 2011, au 28 février 2011 et au 1^{er} mars 2010 :

	30 novembre 2011		28 février 2011		1 ^{er} mars 2010	
	Nombre en circulation	Montant	Nombre en circulation	Montant	Nombre en circulation	Montant
Bons de souscription - Débentures	–	– \$	–	– \$	1 070 000	331 199 \$
Bons de souscription - Conversion	–	–	255 392	86 601	36 598	19 409
Placement privé 2010	–	–	54 527	18 386	–	–
Placement privé 2011 - CAD	765 709	743 195	–	–	–	–
Placement privé 2011 - US	680 556	563 576	–	–	–	–
	1 446 265	1 306 771 \$	309 919	104 987 \$	1 106 598	350 608 \$

	30 novembre 2011	28 février 2011	1 ^{er} mars 2010
Comptabilisé dans :			
Capitaux propres	743 195 \$	104 987 \$	350 608 \$
Passif	563 576	–	–
	1 306 771 \$	104 987 \$	350 608 \$

Les conditions importantes des bons de souscription se détaillent comme suit :

	Prix d'exercice	Expiration
Bons de souscription - débentures	1,25 \$	30 avril 2010
Bons de souscription - conversion	Multiple	Multiple
Bons de souscription émis dans le cadre du placement privé - CAD	2,65	3 novembre 2012
Bons de souscription émis dans le cadre du placement privé - US	2,75 US	3 novembre 2012

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

4. Capital et autres composantes des capitaux propres (suite)

c) Options des filiales

Les options des filiales détenues par la Société sont éliminées lors de la consolidation. Les options des filiales non détenues par la Société et les options d'achat sur les actions des filiales détenues par la Société se détaillent comme suit aux 30 novembre 2011, 28 février 2011 et 1^{er} mars 2010 :

	30 novembre 2011		28 février 2011		1 ^{er} mars 2010	
	Nombre en circulation	Montant	Nombre en circulation	Montant	Nombre en circulation	Montant
Acasti Pharma Inc.						
Bons de souscription de						
Série 2	–	– \$	–	– \$	9 027 142	233 790 \$
Série 4	5 812 500	284 666	5 852 500	149 655	4 755 000	–
Série 5	–	–	–	–	30 000	–
Options en circulation au régime d'intéressement au capital	3 340 000	–	800 000	–	850 000	–
Options d'achat - débetures	–	–	–	–	1 100 000	244 612
Options d'achat - conversion	–	–	–	–	9 455 867	162 164
	9 152 500	284 666	6 652 500	149 655	25 218 009	640 566
NeuroBioPharm Inc.						
Bons de souscription de						
Série 4	–	–	5 820 000	57 473	4 660 000	–
Série 5	–	–	30 000	–	30 000	–
Série 2011-1	–	–	–	–	–	–
Série 2011-2	300 000	2 410	–	–	–	–
Série 2011-3	8 003 929	135 993	–	–	–	–
Options en circulation au régime d'intéressement au capital	546 250	–	–	–	–	–
	8 850 179	138 403	5 850 000	57 473	4 690 000	–
	18 002 679	423 069 \$	12 502 500	207 128 \$	29 908 009	640 566 \$

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

4. Capital et autres composantes des capitaux propres (suite)

c) Options des filiales (suite)

	30 novembre 2011	28 février 2011	1 ^{er} mars 2010
Comptabilisé dans:			
Capitaux propres ¹⁾	423 069 \$	207 128 \$	406 776 \$
Passif	–	–	233 790
	423 069 \$	207 128 \$	640 566 \$

¹⁾ Comptabilisé comme « Options de filiales » dans le total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

Les caractéristiques des bons de souscription de la filiale Acasti Pharma sont les suivantes :

Série 2 permettait au détenteur d'acquérir une action de catégorie A d'Acasti à un prix de 0,40 \$ par action jusqu'au 17 novembre 2010.

Série 4 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A d'Acasti à un prix de 0,25 \$ par action jusqu'au 8 octobre 2013.

Série 5 permettait au détenteur d'acquérir une action de catégorie A d'Acasti à un prix de 0,30 \$ par action jusqu'au 31 décembre 2010.

Le 12 avril 2011, NeuroBioPharm a effectué les opérations affectant la structure du capital suivantes :

- NeuroBioPharm a consolidé toutes les catégories de son capital-actions sur une base de 2:1.
- NeuroBioPharm a échangé les 50 actions de catégorie A pour 1 000 nouvelles actions de catégorie A, 26 000 000 actions rachetables de catégorie H pour 0,45 \$ par action et 6 000 000 bons de souscription de série 2011-1.
- NeuroBioPharm a échangé les 17 500 000 actions de catégorie C, 3 500 000 bons de souscription de série 4 et 1 500 000 bons de souscription de série 5 résultants pour 17 500 000 actions rachetables de catégorie G pour 0,20 \$ par action, 3 450 075 bons de souscription de série 2011-2 et 8 050 175 bons de souscription de série 2011-3.
- La Société a converti des débiteurs équivalant approximativement à 850 000 \$ en 8 500 500 actions de catégorie A.

Les caractéristiques des bons de souscription de la filiale NeuroBioPharm sont les suivantes :

Série 4 permettait au détenteur d'acquérir une action de catégorie A de NeuroBioPharm à un prix de 0,10 \$ par action jusqu'au 24 décembre 2013.

Série 5 permettait au détenteur d'acquérir une action de catégorie A de NeuroBioPharm à un prix de 0,20 \$ par action jusqu'au 24 décembre 2011.

Série 2011-1 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A de NeuroBioPharm à un prix de 0,40 \$ par action jusqu'à la survenance du premier des deux événements suivants : i) quinze (15) jours après l'inscription à la cote des actions de NeuroBioPharm sur une bourse reconnue, ou ii) le 12 avril 2014.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

4. Capital et autres composantes des capitaux propres (suite)

c) Options des filiales (suite)

Série 2011-2 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A de NeuroBioPharm à un prix de 0,47 \$ par action jusqu'à la survenance du premier des deux événements suivants : i) quinze (15) jours après l'inscription à la cote des actions de NeuroBioPharm sur une bourse reconnue, ou ii) le 12 avril 2016.

Série 2011-3 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A à un prix de 0,40 \$ par action jusqu'au 12 avril 2016.

5. Participations ne donnant pas le contrôle

Dividende en distribution de droits d'une filiale

Le 5 juillet 2011, la filiale Acasti Pharma a émis à ses détenteurs de ses actions de catégorie A émises et en circulation des droits cessibles permettant de souscrire des actions de catégorie A. Chaque détenteur a reçu un Droit pour chaque action de catégorie A détenue, représentant 64 454 444 droits. Dix Droits (10) plus une somme de 1,25 \$ étaient nécessaires pour souscrire à une action de catégorie A.

Le 6 juillet 2011, Neptune a reçu un total de 38 617 733 Droits de l'Offre de droits d'Acasti. Neptune a transféré ces droits à ses propres actionnaires à la Date de clôture des registres en paiement d'un dividende sur ses actions ordinaires. Le dividende déclaré par Neptune sur ses actions ordinaires représentait 0.030421697 \$ par action ordinaire. Ce dividende a été versé aux actionnaires de Neptune à la Date de clôture des registres par le transfert de 0.787 Droit d'Acasti par action ordinaire de Neptune. Le dividende déclaré représente un montant de 1 492 046 \$. Le 6 juillet 2011, Neptune a racheté 326 190 Droits d'Acasti pour un montant de 12 603 \$.

Le ou vers le 9 septembre 2011, Neptune a racheté 14 673 810 Droits d'Acasti pour un montant de 143 701 \$.

Le 14 septembre 2011, l'Offre de droits a expiré sursouscrit et en conséquence le nombre maximum d'actions disponible pour émission aux termes de l'Offre de droits a été émis pour un total de 6 445 444 actions représentant un produit brut de 8 056 805 \$. De ce total d'actions, un nombre de 2 000 000 actions ont été émises à Neptune.

Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011, la participation de la Société dans Acasti Pharma a changé comme suit :

Le 21 mars 2011, les 5 000 000 actions de catégorie B et 260 000 actions de catégorie C en circulation ont été converties en actions de catégorie A par leurs porteurs selon un ratio de 1 :1. Suite à cette conversion, la Société détenait 60% des actions de catégorie A, ce qui reflétait aussi sa participation et sa partie des droits de vote.

Au cours de la période de trois mois et neuf mois terminée le 30 novembre 2011, plusieurs détenteurs de bons de souscription et d'options sur actions d'Acasti ont exercés leur droit d'acheter des actions de catégorie A, entraînant l'émission de 4 392 484 et 4 543 734 actions, respectivement, par Acasti. Suite à ces transactions, la Société détient 57% des actions de catégorie A, ce qui reflète aussi sa participation et sa partie des droits de vote.

La répartition de l'actionariat d'Acasti Pharma entre le capital-actions détenu par la Société et celui détenu par d'autres actionnaires au 30 novembre 2011, 28 février 2011 et au 1^{er} mars 2010 se détaille comme suit :

	30 novembre 2011		
	Société	Autres actionnaires	Total
Actions de catégorie A	40 617 733	30 474 655	71 092 388
Votes	57 %	43 %	100 %
Participation	57 %	43 %	100 %

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

5. Participations ne donnant pas le contrôle (suite)

			28 février 2011
	Société	Autres actionnaires	Total
Actions de catégorie A	33 667 733	25 506 711	59 174 444
Actions de catégorie B	4 950 000	50 000	5 000 000
Actions de catégorie C	–	260 000	260 000
	38 617 733	25 816 711	64 434 444
Votes	76 %	24 %	100 %
Participation	57 %	43 %	100 %

			1 ^{er} mars 2010
	Société	Autres actionnaires	Total
Actions de catégorie A	28 784 133	18 889 791	47 673 924
Actions de catégorie B	4 950 000	50 000	5 000 000
Actions de catégorie C	–	260 000	260 000
	33 734 133	19 199 791	52 933 924
Votes	80 %	20 %	100 %
Participation	60 %	40 %	100 %

Actions de catégorie A, avec droit de vote (un vote par action), participantes et sans valeur nominale

Actions de catégorie B, avec droit de vote (dix votes par action), non participantes, sans valeur nominale et dividende annuel maximal non cumulatif de 5 % sur le montant versé pour lesdites actions. Les actions de catégorie B sont convertibles, au gré du détenteur, en actions de catégorie A, sur une base de 1 pour 1. Les actions de catégorie B sont rachetables au gré du détenteur à un prix de 0,80 \$ par unité, sous réserve de certaines conditions.

Actions de catégorie C, sans droit de vote, non participantes, sans valeur nominale et dividende annuel maximal non cumulatif de 5 % sur le montant versé pour lesdites actions. Les actions de catégorie C sont convertibles, au gré du détenteur, en actions de catégorie A, sur une base de 1 pour 1. Les actions de catégorie C sont rachetables au gré du détenteur à un prix de 0,20\$ par unité, sous réserve de certaines conditions.

Au cours de la période terminée le 30 novembre 2011, la Société détenait au moins 99 % des actions émises et en circulation de NeuroBioPharm.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

6. Paiement fondé sur des actions

Description des accords de paiement fondé sur des actions :

Au 30 novembre 2011, la Société avait conclu les accords de paiement fondé sur des actions suivants :

a) Régime d'intéressement au capital de la Société

La Société a instauré un régime d'intéressement au capital à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants de la Société. Le régime vise l'octroi d'options sur actions ordinaires. Le prix d'achat des actions visées par les options octroyées en vertu du régime correspond au minimum au cours de clôture des actions ordinaires à la cote de la Bourse TSX la veille de l'octroi. En vertu de ce régime, 6 850 000 actions ordinaires étaient réservées pour être émises. Les conditions d'acquisition et de levée des options sont fixées par le conseil d'administration, de même que la durée des options qui ne peut toutefois excéder cinq ans, selon les règles établies en vertu du régime. Le régime d'intéressement au capital permet à la Société d'octroyer au maximum 15 % du nombre d'actions émises et en circulation en options d'achat d'actions. Le nombre total d'options sur actions émises en faveur d'une seule personne est limité à 5 % du total des actions ordinaires de la Société émises en circulation par année; ce pourcentage est limité à 2 % par consultant.

Tout octroi d'options en vertu du régime doit prévoir des conditions non moins restrictives que la levée sur une période minimale de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale du droit de levée au moins sur une base trimestrielle.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options sur actions se présentent comme suit:

	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011		Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au 1 ^{er} mars 2011 et 2010	2,27 \$	3 871 625	1,63 \$	2 920 250
Échues	2,78	(131 250)	1,80	(53 625)
Expirées	2,70	(326 300)	–	–
Exercées	2,52	(1 117 325)	0,25	(870 000)
Attribuées	3,18	580 000	1,61	1 135 000
En circulation au 30 novembre 2011 et 2010	2,28 \$	2 876 750	2,00 \$	3 131 625
Exerçables au 30 novembre 2011 et 2010	2,07 \$	1 274 750	2,19 \$	2 043 107

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

6. Paiement fondé sur des actions (suite)

a) Régime d'intéressement au capital de la Société (suite)

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours des périodes terminées :

	Période de trois mois terminée le 30 novembre		Période de neuf mois terminée le 30 novembre	
	2011	2010	2011	2010
Dividende	0,14 %	–	0,09 %	0,003 %
Taux d'intérêt sans risque	1,11 %	1,48 %	1,31 %	1,76 %
Durée estimative	2,89 ans	1,89 ans	2,46 ans	2,40 ans
Volatilité prévue	78,92 %	82,25 %	76,02 %	81,93 %

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours des périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 novembre 2011 est de 1,60 \$ et 1,37 \$, respectivement (0,87 \$ et 0,68 \$, respectivement, en 2010).

b) Régime d'intéressement au capital de la filiale Acasti Pharma

La filiale Acasti Pharma a instauré un régime d'intéressement au capital à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Le régime vise l'octroi d'options d'achat d'actions de catégorie A. En vertu de ce régime, le nombre maximal d'options pouvant être émises s'élève au moindre de 1 530 000 ou 10 % des actions de catégorie A d'Acasti détenues par des actionnaires publics, et est assujéti à l'approbation annuelle des actionnaires. Le 21 mars 2011, le conseil d'administration d'Acasti a modifié le régime incitatif d'options sur actions (le « régime »). Les modifications du régime étaient approuvées par les actionnaires le 22 juin 2011. La principale modification concerne l'augmentation du nombre d'actions pouvant être émises dans le cadre du régime, pour le porter à 6 443 444. Les conditions d'acquisition et de levée des options sont fixées par le conseil d'administration d'Acasti, sous réserve, entre autres, que les options ne peuvent avoir une durée excédant dix ans et qu'elles doivent avoir des conditions non moins restrictives que la levée sur une période minimale de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale du droit de levée au moins sur une base trimestrielle.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options sur actions se présentent comme suit :

	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011		Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au 1 ^{er} mars 2011 et 2010	0,25 \$	800 000	0,25 \$	850 000
Exercées	0,25	(25 000)	–	–
Attribuées	1,42	2 635 000	–	–
Échues	1,43	(70 000)	–	–
En circulation au 30 novembre 2011 et 2010	1,15 \$	3 340 000	0,25 \$	850 000
Exercables au 30 novembre 2011 et 2010	0,28 \$	766 250	0,25 \$	601 250

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

6. Paiement fondé sur des actions (suite)

b) Régime d'intéressement au capital de la filiale Acasti Pharma (suite)

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours des périodes terminées :

	Période de trois mois terminée le 30 novembre 2011	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011
Dividende	–	–
Taux d'intérêt sans risque	1,52 %	1,83 %
Durée estimative	4,88 ans	3,99 ans
Volatilité prévue	95,33 %	97,60 %

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours des périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 novembre 2011 est de 1,03 \$ et 0,93 \$, respectivement (néant en 2010).

c) Régime d'intéressement au capital de la filiale NeuroBioPharm

Le 25 mai 2011, le conseil d'administration de NeuroBioPharm a approuvé la mise en place d'un régime d'options d'achat d'actions pour les membres du conseil d'administration, la direction, les salariés et les consultants de NeuroBioPharm. Le nombre maximal d'Actions de catégorie A pouvant être émises par ce régime ne peut être supérieur à 600 000 actions de catégorie A, et des limites individuelles spécifiées sont établies pour les consultants, le service des relations avec les investisseurs et les salariés. Le conseil d'administration de NeuroBioPharm fixera le prix d'exercice des options, ce prix ne sera pas inférieur i) au prix par action que NeuroBioPharm a obtenu pour les dernières actions vendues dans le cadre de ses derniers placements privés effectués dans des conditions normales de concurrence au cours du dernier exercice et ii) à la démonstration faite de l'une ou l'autre des manières suivantes de la valeur du prix d'exercice : une évaluation officielle; des dépenses reportées engagées au cours des cinq derniers exercices qui ont contribué ou peuvent raisonnablement être perçues comme pouvant contribuer au développement de la technologie ou du produit pour lequel NeuroBioPharm a l'intention de réaliser un programme recommandé de recherche et développement au cours des 12 prochains mois; l'actif corporel net; cinq fois la moyenne des flux de trésorerie annuels ou un autre moyen d'établissement de la valeur qui est acceptable pour la bourse reconnue où les titres de NeuroBioPharm sont inscrits. La durée prévue de l'option sera d'un maximum de 10 ans.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

6. Paiement fondé sur des actions (suite)

c) Régime d'intéressement au capital de la filiale NeuroBioPharm (suite)

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options sur actions se présentent comme suit:

	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011		Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au 1 ^{er} mars 2011 et 2010	– \$	–	– \$	–
Attribuées	0,50	546 250	–	–
En circulation au 30 novembre 2011 et 2010	0,50 \$	546 250	– \$	–
Exerçables au 30 novembre 2011 et 2010	0,50 \$	136 567	– \$	–

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours des périodes terminées :

	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011
Dividende	–
Taux d'intérêt sans risque	2,09 %
Durée estimative	3,79 ans
Volatilité prévue	75 %

Aucune option n'a été octroyée au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2011.

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours de la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011 est de 0,02 \$ (néant en 2010).

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

6. Paiement fondé sur des actions (suite)

d) Autre régime d'intéressement au capital

De temps à autre, la Société octroie de la rémunération à ses employés sous forme de droits incitatifs sur des bons de souscription de série 4 qu'elle détient dans sa filiale Acasti et de série 2011-2 et 2011-3 qu'elle détient dans sa filiale NeuroBioPharm. L'acquisition des droits sur les bons de souscription d'Acasti se fait jusqu'au 8 octobre 2012 et ceux sur les bons de souscription de NeuroBioPharm, jusqu'au 24 décembre 2012. Tous sont soumis au service continu des employés ou à l'atteinte de quatre années de service pour les administrateurs.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des droits sur les bons de souscription d'Acasti se présentent comme suit:

	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011		Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits
En cours au 1 ^{er} mars 2011 et 2010	0,31 \$	5 792 500	0,25 \$	4 695 000
Échus	0,36	(27 500)	0,25	(15 000)
Exercés	0,31	(187 500)	–	–
Attribués	1,25	165 000	0,51	1 240 000
En cours au 30 novembre 2011 et 2010	0,33 \$	5 742 500	0,30 \$	5 920 000
Exerçables au 30 novembre 2011 et 2010	0,29 \$	5 040 000	0,27 \$	4 862 500

La juste valeur des droits octroyés a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les droits octroyés au cours des périodes terminées :

	Période de neuf mois terminée le 30 novembre	
	2011	2010
Dividende	–	–
Taux d'intérêt sans risque	1,71 %	1,98 %
Durée estimative	2,38 ans	2,59 ans
Volatilité prévue	96,74 %	75 %

Aucun droit n'a été octroyé au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2011 et 2010.

La juste valeur moyenne pondérée des droits octroyés à des salariés au cours de la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011 est de 0,66 \$ (néant en 2010).

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

6. Paiement fondé sur des actions (suite)

d) Autre régime d'intéressement au capital (suite)

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des droits sur les bons de souscription de NeuroBioPharm se présentent comme suit:

	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011		Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de droits
En cours au 1 ^{er} mars 2011 et 2010	0,13 \$	5 745 000	0,10 \$	4 590 000
Annulés	0,10	(10 000)	–	–
Série 4 échangés	0,13	(5 735 000)	–	–
Série 2011-3 émis	0,43	6 594 399	–	–
Échus	0,40	(1 744 751)	–	–
Attribués	0,64	1 674 279	0,23	1 250 000
En cours au 30 novembre 2011 et 2010	0,49 \$	6 523 927	0,13 \$	5 840 000
Exercibles au 30 novembre 2011 et 2010	0,43 \$	3 798 628	0,10 \$	4 188 750

La juste valeur des droits octroyés a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les droits octroyés au cours des périodes terminées :

	Période de trois mois terminée le 30 novembre		Période de neuf mois terminée le 30 novembre	
	2011	2010	2011	2010
Dividende	–	–	–	–
Taux d'intérêt sans risque	1,43 %	–	1,98 %	2,19 %
Durée estimative	4,41 ans	–	2,74 ans	3,49 ans
Volatilité prévue	75 %	–	75 %	75 %

La juste valeur moyenne pondérée des droits octroyés à des salariés au cours des périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 novembre 2011 est de 0,02 \$ et 0,01 \$, respectivement (néant et 0,12 \$, respectivement, en 2010).

Tel qu'indiqué à la note 4, le 12 avril 2011, lors de la transaction affectant sa structure de capital, NeuroBioPharm a échangé les 5 735 000 bons de souscription de série 4 détenus par les employés pour 6 594 399 bons de souscription de série 2011-3. Les caractéristiques des bons de souscription de série 4 et de série 2011-3 sont décrites à la note 4.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

7. Ententes de partenariat et de collaboration

En 2008, la Société a encaissé un premier montant de 500 000 € d'une série de montants prévus aux termes d'une entente de partenariat. Comme le prévoit l'entente, la Société s'engage à développer un programme de recherche clinique et de développement de produits incorporant Neptune huile de krill - NKO[®] dans une matrice alimentaire. 62,5% du premier montant sont uniquement remboursables si les parties n'atteignent pas certains jalons de développement, avant la mise en marché des produits. De plus, durant la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010, la Société en encaissé une somme de 100 000 € qui était conditionnelle à l'obtention définitive du statut Novel Food et à l'obtention de résultats positifs sur le plan organoleptique, tel qu'il est défini dans un avenant à l'entente de partenariat entre les deux parties. Aucun revenu n'a été enregistré par la Société aux termes de cette entente. Au 30 novembre 2011, une somme de 835 437 \$ est inscrite au titre de « Sommes perçues d'avance » à l'état consolidé de la situation financière (823 639 \$ au 28 février 2011 et 882 620 \$ au 1^{er} mars 2010).

La Société a aussi conclu une entente de collaboration pour un montant de 299 860 \$. Comme le prévoit l'entente, la Société s'engage à exécuter un projet de recherche clinique sur l'évaluation des effets de Neptune huile de krill - NKO[®] et de ses concentrés sur certaines conditions humaines. L'entente prévoit une période d'exclusivité sur les droits concernant l'utilisation par le partenaire des résultats de l'étude clinique. Au cours de la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011, un montant de 13 565 \$ a été reconnu aux résultats consolidés à titre de produits sur la base de l'avancement de la recherche clinique (61 611\$ - 2010). Au 30 novembre 2011, la différence entre les paiements reçus de 199 860 \$ et le montant constaté à cette date comme produit s'élève à 100 000 \$ et elle est inscrite au titre de « Clients et autres débiteurs » dans l'état consolidé de la situation financière.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

8. Prêts et emprunts

Cette note fournit des informations sur les conditions contractuelles des prêts et emprunts de la Société portant intérêt, lesquels sont évalués au coût amorti.

	30 novembre 2011	28 février 2011	1er mars 2010
Passifs non courants			
Emprunt hypothécaire, montant principal de 3 500 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 2 %, partiellement garanti par Investissement Québec à 38,46% (moyennant une prime annuelle de 2,5 % sur le montant de la garantie) par une garantie d'épargne de Neptune de 1 000 000 \$, par une hypothèque immobilière de 1 ^{er} rang sur l'usine, une hypothèque mobilière de 1 ^{er} rang sur l'universalité des biens meubles (à l'exception des créances et des stocks), présents et futurs, corporels et incorporels, à l'exception de la propriété intellectuelle (laquelle est grevée d'une entente de nantissement négatif) et par une hypothèque mobilière de 2 ^e rang sur le l'universalité des créances et stocks, remboursable en versements de capital mensuels de 41 667 \$ jusqu'en novembre 2015. Le montant est présenté déduction faite des frais financiers	1 971 132 \$	2 340 720 \$	2 833 502 \$
Emprunt hypothécaire, montant principal de 3 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 2 %, garanti tel qu'il est décrit ci-dessus, remboursable en versements de capital mensuels de 36 165 \$ jusqu'en août 2016	2 025 227	2 350 710	2 820 852
Deux contributions remboursables en vertu d'un programme fédéral destine aux PME, sans garantie ni intérêt, remboursables en versements semestriels respectivement de 9 701 \$ jusqu'en octobre 2012 et de 6 565 \$ jusqu'en décembre 2011	25 963	51 928	84 456
Dettes liées aux contrats de location-financement, taux d'intérêt variant de 7,1 % à 10,6 %, remboursables en versements mensuels moyens de 2 589 (2 589 \$ au 28 février 2011 et 4 123 \$ au 1 ^{er} mars 2010), échéant à différentes dates jusqu'en 2014	20 115	41 964	68 551
	4 042 437	4 785 322	5 807 361
Moins portion à court terme	964 019	985 491	1 002 337
Prêt et emprunts non courants	3 078 418 \$	3 799 831 \$	4 805 024 \$

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

8. Prêts et emprunts (suite)

	30 novembre 2011	28 février 2011	1 ^{er} mars 2010
Passifs courants			
Partie courante des emprunts hypothécaires	926 761 \$	926 761 \$	926 760 \$
Partie courante des contributions d'un programme fédéral	25 963	32 526	32 526
Partie courante des dettes liées aux contrats de location-financement	11 295	26 204	43 051
	964 019	985 491	1 002 337
Marge de crédit d'exploitation autorisée de 2 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 2,50 %, représentant un taux effectif de 5,50 % (respectivement 2,50 % et 5,50 % au 28 février 2011 et 2,25 % et 4,50 % au 1 ^{er} mars 2010). La marge de crédit est garantie par une hypothèque mobilière de 1 ^{er} rang sur l'universalité des créances et des marchandises, de 2e rang sur l'usine de production et par une hypothèque de 3e rang sur l'universalité des autres biens meubles, présents et futurs, corporels et incorporels, à l'exception de la propriété intellectuelle (laquelle est grevée d'une entente de nantissement négatif). La Société dispose d'une ligne de crédit autorisée de 200 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,75 %. La ligne de crédit sert à soutenir le risque lié aux contrats de change. La ligne de crédit est grevée des mêmes conditions que celles de la marge de crédit. Au 28 février 2011, un montant de 630 000 \$ de la marge de crédit d'exploitation a été utilisé.	–	630 000	–
	964 019 \$	1 615 491 \$	1 002 337 \$

9. Débentures convertibles

Solde passif des débentures convertibles au 1 ^{er} mars 2010	489 842 \$
Intérêts courus	28 804
Accroissement de la composante passif	44 426
Conversion en unités Neptune	(563 072)
Solde passif des débentures convertibles au 30 novembre 2011 et au 28 février 2011	– \$

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

10. Détermination de la juste valeur

Dérivés d'équité :

La juste valeur des dérivés d'équité a été déterminée au moyen de modèle d'évaluation en fonction d'estimations et hypothèses suivantes au cours des périodes terminées :

	1 ^{er} mars 2010	
Instrument	Bon de souscription Acasti Série 2	Option de conversion des débetures convertibles
Modèle d'évaluation	Modèle binomial	Modèle binomial
Taux de rendement	–	–
Volatilité	38,87 %	154,55 %
Durée estimative	9 mois	9 mois
Taux sans-risque	1,28 %	1,28 %

Les bons de souscription Acasti Série 2 et les options de conversion des débetures convertibles qui ont expiré au cours de la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010 ont été mesurés à leur valeur comptable estimative, juste avant leur exercice ou leur expiration.

	30 novembre 2011
Instrument	Bon de souscription placement privé 3 mai 2011-US
Modèle d'évaluation	Black & Scholes
Taux de rendement	–
Volatilité	61,52 %
Durée estimative	0,92 an
Taux sans-risque	0,12 %

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

10. Détermination de la juste valeur (suite)

Les changements dans la juste valeur (produits) des dérivés d'équité sont inclus dans les charges financières :

	Période de trois mois terminée le 30 novembre		Période de neuf mois terminée le 30 novembre	
	2011	2010	2011	2010
Options de conversion des débetures	– \$	135 982 \$	– \$	91 845 \$
Bons de souscription Série 2 d'Acasti	–	10 470	–	39 666
Bons de souscription du placement privé US	(176 369)	–	(34 495)	–
	(176 369) \$	146 452 \$	(34 495) \$	131 511 \$

11. Secteurs opérationnels

La Société a trois secteurs à présenter, comme il est décrit ci-dessous, qui sont les unités opérationnelles stratégiques de la Société. Les unités opérationnelles stratégiques offrent différents produits et services et sont gérées séparément, car elles requièrent différentes stratégies en matière de technologie et de marketing. Pour chacune des unités opérationnelles stratégiques, le chef de la direction de la Société passe en revue au moins tous les trimestres les rapports de gestion internes. Le sommaire qui suit décrit les activités de chacun des secteurs à présenter de la Société :

- *Neptune* produit et commercialise des produits nutraceutiques.
- *Acasti Pharma Inc.* développe et commercialise des applications médicales et pharmaceutiques pour les maladies cardiovasculaires.
- *NeuroBioPharm Inc.* développe et commercialise des applications médicales et pharmaceutiques pour les maladies neuro-dégénératives ou neurologiques.

L'information sur les résultats de chaque secteur à présenter est incluse ci-après. La performance d'un secteur est évaluée en fonction du bénéfice sectoriel avant impôt sur le résultat, comme l'indiquent les rapports de gestion internes examinés par le chef de la direction de la Société. Le bénéfice sectoriel permet d'évaluer la performance d'un secteur dans la mesure où la direction est d'avis que cette information est la plus pertinente pour évaluer les résultats de certains secteurs par rapport à ceux d'autres entités évoluant au sein des mêmes secteurs d'activité. La fixation des prix de cession interne s'appuie sur des taux prédéterminés et acceptés par toutes les parties.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

11. Secteurs opérationnels (suite)

Information sur les secteurs à présenter

Période de trois mois terminée le 30 novembre 2011

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Éliminations	Total
Revenus provenant des ventes externes	5 117 478 \$	– \$	– \$	– \$	5 117 478 \$
Revenus provenant des ventes internes et contrats de recherche internes	–	–	–	–	–
Redevances	108 960	–	–	(106 165)	2 795
Autres revenus - provenant des contrats de recherche	–	–	4 101	–	4 101
Charges de recherche et de développement	(242 940)	(1 371 438)	(92 269)	–	(1 706 647)
Revenus d'intérêt	26 213	14 863	(225)	–	40 851
Autres produits financiers nets (charges financières nettes)	118 069	(1 026)	–	–	117 043
Amortissement	(190 370)	(166 976)	(81 325)	245 611	(193 060)
Paielements fondés sur des actions	(421 473)	(353 883)	(112 222)	–	(887 578)
Gain (perte) de change	281 372	(7 993)	–	–	273 379
Bénéfice (perte) du secteur à présenter avant impôt sur le résultat	974 933	(2 207 042)	(446 395)	245 611	(1 432 893)
Actifs du secteur à présenter	43 057 802	14 695 442	4 818 803	(22 784 011)	39 788 036

Période de trois mois terminée le 30 novembre 2010

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Éliminations	Total
Revenus provenant des ventes externes	4 271 672 \$	– \$	– \$	– \$	4 271 672 \$
Revenus provenant des ventes internes et contrats de recherche internes	–	–	–	–	–
Redevances	49 850	–	–	(49 850)	–
Autres revenus - provenant des contrats de recherche	–	–	18 091	–	18 091
Charges de recherche et de développement	(240 079)	(354 242)	(54 540)	–	(648 861)
Revenus d'intérêt	1 122	4	–	–	1 126
Autres produits financiers nets	28 218	169 010	–	–	197 228
Amortissement	(183 205)	(167 214)	(81 325)	245 611	(186 133)
Paielements fondés sur des actions	(191 677)	(54 770)	(15 994)	–	(262 441)
(Perte) gain de change	(92 034)	676	–	–	(91 358)
Bénéfice (perte) du secteur à présenter avant impôt sur le résultat	36 560	(617 633)	(162 608)	245 611	(498 070)
Actifs du secteur à présenter	25 511 733	11 328 805	4 048 525	(18 176 255)	22 712 808

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

11. Secteurs opérationnels (suite)

Information sur les secteurs à présenter

Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2011

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Éliminations	Total
Revenus provenant des ventes externes	13 742 360 \$	– \$	– \$	– \$	13 742 360 \$
Revenus provenant des ventes internes et contrats de recherche internes	239 278	115 966	–	(355 244)	–
Redevances	253 661	–	–	(239 590)	14 071
Autres revenus - provenant des contrats de recherche	–	–	13 565	–	13 565
Charges de recherche et de développement	(997 225)	(2 745 415)	(312 067)	115 966	(3 938 741)
Revenus d'intérêt	61 714	30 255	–	–	91 969
Autres charges financières nettes	(197 455)	(5 770)	–	–	(203 225)
Amortissement	(562 625)	(500 917)	(243 975)	736 833	(570 684)
Paiements fondés sur des actions	(1 260 933)	(801 625)	(304 341)	–	(2 366 899)
Gain (perte) de change	520 649	(20 940)	–	–	499 709
Bénéfice (perte) du secteur à présenter avant impôt sur le résultat	1 151 708	(4 954 327)	(1 393 508)	736 833	(4 459 294)
Actifs du secteur à présenter	43 057 802	14 695 442	4 818 803	(22 784 011)	39 788 036

Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010

	Nutraceutique	Cardiovasculaire	Neurologique	Éliminations	Total
Revenus provenant des ventes externes	12 503 990 \$	– \$	– \$	– \$	12 503 990 \$
Revenus provenant des ventes internes et contrats de recherche internes	–	–	–	–	–
Redevances	83 830	–	–	(83 830)	–
Autres revenus - provenant des contrats de recherche	–	–	61 611	–	61 611
Charges de recherche et de développement	(673 160)	(941 608)	(121 252)	–	(1 736 020)
Revenus d'intérêt	9 171	3 870	299	–	13 340
Autres produits financiers nets	208 171	139 498	–	–	347 669
Amortissement	(584 368)	(500 996)	(243 975)	736 833	(592 506)
Paiements fondés sur des actions	(387 512)	(131 310)	(33 872)	–	(552 694)
(Perte) gain de change	(27 264)	(1 162)	–	–	(28 426)
Bénéfice (perte) du secteur à présenter avant impôt sur le résultat	2 079 944	(1 866 434)	(430 971)	736 833	519 372
Actifs du secteur à présenter	25 511 733	11 328 805	4 048 525	(18 176 255)	22 712 808

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

12. Engagements et éventualités

- a) En août 2009, la Société a reçu une plainte de Schiff Nutrition Group Inc. (« Schiff »), un ex-distributeur des produits de la Société, devant le tribunal fédéral de première instance des États-Unis, dans l'État de l'Utah, division centrale, alléguant que la Société aurait omis de respecter certains plans de livraison de ses produits. Schiff réclame de la Société des dommages d'un montant minimal de 1 000 000 \$US.

La Société a enregistré devant le tribunal une défense et une demande reconventionnelle à la plainte de Schiff. La Société contredit toutes les allégations matérielles et la compensation monétaire demandée dans l'action de Schiff, et allègue que Schiff a omis de payer la Société pour des livraisons de NKO[®] que Schiff avait acceptées. La Société allègue également que Schiff aurait demandé à son sous-traitant de procéder à l'encapsulation du produit de la Société NKO[®] en ignorant les objections de la Société qui signalait que le produit final ne respecterait pas les spécifications de la Société à la suite de l'encapsulation par le sous-traitant de Schiff.

Au 30 novembre 2011, la Société n'a enregistré aucune provision relativement à cette plainte parce que le dénouement et le montant de perte éventuelle, s'il y en a, ne sont pas déterminables.

- b) Le ou vers le 27 janvier 2010, Neptune Technologies & Bioressources Inc. et Acasti Pharma Inc. ont déposé une requête pour l'émission d'une injonction permanente devant la Cour supérieure du Québec contre US Nutraceutiques LLC (d.b.a. Valensa), une société américaine. Dans le cadre de cette procédure, Neptune et Acasti recherchent notamment une injonction ordonnant à Valensa d'amender certaines demandes de brevet déposées par Valensa auprès du registraire américain pour y ajouter Neptune comme co-proprétaire, ou à titre subsidiaire la cession par Valensa de ces demandes de brevet à Neptune, ainsi que des dommages-intérêts punitifs, perte de profits et pertes d'occasion d'affaires, le tout pour un montant présentement fixé à 3 000 000 \$CAD.

Le 28 septembre 2011, Valensa a déposé sa défense dans laquelle elle a nié les allégations de Acasti/Neptune et a demandé le rejet de la requête. Valensa a également produit une demande reconventionnelle mais seulement à l'égard de Neptune, contre qui elle allègue une violation des contrats et réclame des dommages-intérêts d'un montant de 2 300 000 \$CAD. La Société nie toutes les allégations matérielles faites par Valensa.

Ce dossier est toujours actif et aucune date de procès n'a été fixée. Au 30 novembre 2011, la Société n'a enregistré aucune provision relativement à cette plainte parce que le dénouement et le montant de perte éventuelle, s'il y en a, ne sont pas déterminables.

- c) En septembre 2011, la Société a annoncé la conclusion d'un Memorandum d'entente (ME) avec la société Chinoise Shanghai KaiChuang Deep Sea Fisheries Co. Ltd. (SKFC) afin de former une coentreprise nommée Neptune-SKFC Biotechnologie. La coentreprise devrait fabriquer et commercialiser les produits de krill de Neptune en Asie, le plus grand marché mondial pour ce genre de produits.

Le coût initial du projet d'une valeur d'environ 30 000 000 \$US aura pour but de réaliser la construction en Chine d'une usine à la fine pointe de la technologie qui utilisera la technologie de production exclusive de Neptune ainsi que pour développer un réseau de distribution commercial pour l'Asie. Selon l'entente, SKFC fournira toutes les matières premières et Neptune la licence qui permettra à Neptune-SKFC Biotechnologie d'utiliser ses droits relatifs à sa propriété intellectuelle sur sa technologie de production pour le marché asiatique en retour d'un paiement initial important de royalties annuelles. Le ME est sujet à l'approbation du conseil des parties à la coentreprise ainsi que par les autorités chinoises.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

13. Parties liées

Transactions avec les principaux dirigeants:

La Société s'est engagée, auprès d'une Société contrôlée par un dirigeant et administrateur (qui est également un actionnaire de la Société), à payer semestriellement une somme représentant 1 % des revenus, sans limite de durée, à titre de redevances. Le montant versé annuellement ne pourra excéder le bénéfice net avant impôts, intérêts et amortissement de la Société. Au cours de la période de trois mois et de neuf mois terminée le 30 novembre 2011, le total de ces redevances incluses dans les charges d'exploitation représente 51 149 \$ et 139 793 \$, respectivement (42 717 \$ et 123 371 \$ pour la période de trois mois et de neuf mois terminée le 30 novembre 2010). Au 30 novembre 2011, le solde dû à cette Société en vertu de cet engagement est de 94 586 \$ (177 758 \$ au 28 février 2011 et 175 177 \$ au 1^{er} mars 2010). Ce montant est présenté aux états consolidés de la situation financière sous la rubrique «Créditeurs et charges à payer».

Ces transactions sont calculées à la valeur de l'échange qui est le montant de la contrepartie déterminée et acceptés par les parties concernées.

Rémunération des principaux dirigeants :

Les membres du conseil d'administration et certains dirigeants sont les principaux dirigeants de la Société. Ils exercent un contrôle sur 5 % des actions avec droit de vote de la Société.

La rémunération des principaux dirigeants s'établit comme suit pour les périodes terminées les :

	Période de trois mois terminée le 30 novembre		Période de neuf mois terminée le 30 novembre	
	2011	2010	2011	2010
Paiements fondé sur des actions	412 871 \$	98 989 \$	1 062 621 \$	236 835 \$

14. Événement postérieur à la date de clôture

En décembre 2011, la Société a annoncé le début officiel de la Phase I de l'agrandissement de l'usine. Immédiatement après la fin du troisième trimestre, un financement de 11 000 000 \$ a été obtenu. Le financement est composé d'un emprunt de 4 500 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 2%, ayant un terme de cinq ans, d'un emprunt de 3 500 000 \$ sans intérêt, ayant un terme de dix ans et d'une subvention de 3 000 000 \$. Également, dans le cadre de l'agrandissement de l'usine, en décembre 2011, la Société a signé des contrats d'une valeur totale approximative de 700 000 \$ avec différents fournisseurs.

15. Transition aux IFRS

Tel qu'il est indiqué à la note 2 a), les présents états financiers consolidés intermédiaires de la Société sont les troisièmes préparés en vertu des IFRS.

Les méthodes comptables présentées à la note 3 ont été appliquées pour préparer les états financiers consolidés pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 novembre 2011, les informations comparatives incluses dans les présents états financiers pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 novembre 2010 et l'exercice terminé le 28 février 2011 ainsi que l'état consolidé de la situation financière consolidée d'ouverture en vertu des IFRS au 1^{er} mars 2010 (soit la date de transition de la Société).

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

15. Transition aux IFRS (suite)

Pour préparer ses états financiers consolidés intermédiaires conformément à l'IFRS 1, la Société a respecté les exceptions obligatoires et choisi des exceptions facultatives à l'application intégrale rétrospective des IFRS.

i) Coûts d'emprunt

La Société a choisi d'appliquer les dispositions transitoires de l'IAS 23, « Coûts d'emprunt », aux actifs admissibles qui ont été acquis depuis la date de transition aux IFRS.

ii) Paiements fondés sur des actions

La Société n'a pas appliqué l'IFRS 2, « Paiement fondé sur des actions », aux options sur actions dont les droits étaient acquis au 1^{er} mars 2010.

iii) Classement des actifs et passifs financiers

La Société a choisi de reclasser la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les placements à court terme des instruments détenus à des fins de transaction aux prêts et créances. Puisque la valeur comptable au coût historique en vertu des IFRS est égale à la juste valeur de ces instruments selon les PCGR du Canada à la date de transition, aucun ajustement n'a découlé de ce choix.

iv) Participation ne donnant pas le contrôle

La Société applique prospectivement les exigences qui suivent à compter de la date de transition aux IFRS :

- le résultat global est attribué au propriétaire de la société mère ainsi qu'à la participation ne donnant pas le contrôle, même si cette dernière devient déficitaire en conséquence;
- une transaction réglée en titres de capitaux propres est comptabilisée comme une variation de la participation de la société mère dans une filiale qui n'entraîne pas une perte de contrôle.

Par conséquent, le solde nul de la participation ne donnant pas le contrôle selon les PCGR du Canada au 28 février 2010 est devenu le solde en vertu des IFRS à la date de transition.

Conformément à l'IFRS 1, les estimations faites en vertu des IFRS à la date de transition doivent être cohérentes avec celles faites à la même date selon les PCGR du Canada, sauf si des éléments probants indiquent que ces estimations sont erronées.

Pour préparer son état consolidé de la situation financière consolidée d'ouverture en vertu des IFRS, la Société a ajusté les montants présentés auparavant dans ses états financiers consolidés dressés selon les PCGR du Canada.

Les incidences de la transition des PCGR du Canada aux IFRS sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie consolidés de la Société sont présentées dans les tableaux ci-dessous et les notes y afférentes.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

15. Transition aux IFRS (suite)

Rapprochement des capitaux propres

30 novembre 2010

	Note	PCGR canadiens	Ajustements IFRS	Reclassements IFRS	IFRS
Actif					
Actifs courants					
Trésorerie		2 199 569 \$	– \$	– \$	2 199 569 \$
Placements à court terme		3 004 100	–	–	3 004 100
Clients et autres débiteurs		5 314 362	–	–	5 314 362
Crédits d'impôt à recevoir		753 056	–	–	753 056
Charges payées d'avance		177 928	–	–	177 928
Stocks		3 923 710	–	–	3 923 710
		15 372 725	–	–	15 372 725
Subvention gouvernementale à recevoir		150 000	–	–	150 000
Immobilisations corporelles	c)	6 908 709	(928 893)	–	5 979 816
Immobilisations incorporelles		1 210 267	–	–	1 210 267
Total de l'actif		23 641 701 \$	(928 893) \$	– \$	22 712 808 \$
Passif et capitaux propres					
Passifs courants					
Découvert bancaire		– \$	– \$	– \$	– \$
Prêts et emprunts		1 049 713	–	–	1 049 713
Fournisseurs et autres créditeurs		2 196 283	–	–	2 196 283
Sommes reçues d'avance		821 453	–	–	821 453
		4 067 449	–	–	4 067 449
Prêts et emprunts		4 044 380	–	–	4 044 380
Total du passif		8 111 829	–	–	8 111 829
Capitaux propres					
Capital social	e)	30 364 053	21 030	(183 214)	30 201 869
Bons de souscription		150 555	4 322	–	154 877
Surplus d'apport	d)	9 398 913	279 969	(105 525)	9 573 357
Déficit		(24 444 941)	(1 234 214)	(1 229 628)	(26 908 783)
Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres		15 468 580	(928 893)	(1 518 367)	13 021 230
Participation ne donnant pas le contrôle	h)	–	–	1 412 842	1 412 842
Options de filiale	d)	61 292	–	105 525	166 817
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		61 292	–	1 518 367	1 579 659
Total des capitaux propres		15 529 872	(928 893)	–	14 600 979
Total du passif et des capitaux propres		23 641 701 \$	(928 893) \$	– \$	22 712 808 \$

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

15. Transition aux IFRS (suite)

Rapprochement du résultat net et du résultat global pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010

	Note	PCGR canadiens	Ajustements IFRS	Reclassements IFRS	IFRS
Revenus provenant des ventes		4 289 763 \$	– \$	(18 091) \$	4 271 672 \$
Coût des ventes	i)	(3 579 825)	–	1 848 702	(1 731 123)
Marge brute		709 938	–	1 830 611	2 540 549
Autres revenus - provenant de contrats de recherche		–	–	18 091	18 091
Frais de vente	i)	–	–	(450 797)	(450 797)
Frais généraux et charges administratives	c), i)	–	(73 285)	(1 990 763)	(2 064 048)
Charges de recherche et de développement, après crédits d'impôt de 239 644 \$	i)	(576 251)	–	(72 610)	(648 861)
Amortissement	c), i)	(235 767)	49 634	186 133	–
Rémunération à base d'actions	d), i)	(150 625)	(111 816)	262 441	–
Perte sur cession d'immobilisations	c), i)	(99 337)	21 749	77 588	–
Dépréciation d'immobilisations	i)	(139 306)	–	139 306	–
Gain sur dilution	h)	2 492 731	(2 492 731)	–	–
		2 001 383	(2 606 449)	–	(605 066)
Revenus d'intérêts		1 126	–	–	1 126
(Autres charges financières) autres produits financiers	f), g)	(110 372)	307 600	–	197 228
Perte de change		(91 358)	–	–	(91 358)
(Charges financières nettes) produits financiers nets		(200 604)	307 600	–	106 996
Bénéfice net (perte nette) et résultat global de la période		1 800 779 \$	(2 298 849) \$	– \$	(498 070) \$
Perte nette et résultat global attribuables :					
Aux propriétaires de la Société					(218 261) \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle					(279 809)
Perte nette et résultat global de la période					(498 070) \$
Résultat de base par action		0,044 \$			(0,005) \$
Résultat dilué par action		0,043			(0,005)

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

15. Transition aux IFRS (suite)

Rapprochement du résultat net et du résultat global pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010

	Note	PCGR canadiens	Ajustements IFRS	Reclassements IFRS	IFRS
Revenus provenant des ventes		12 565 601 \$	– \$	(61 611) \$	12 503 990 \$
Coût des ventes	i)	(9 472 803)	–	4 310 850	(5 161 953)
Marge brute		3 092 798	–	4 249 239	7 342 037
Autres revenus - provenant de contrats de recherche		–	–	61 611	61 611
Frais de vente		–	–	(1 029 497)	(1 029 497)
Frais généraux et charges administratives	c), i)	–	19 087	(4 470 429)	(4 451 342)
Charges de recherche et de développement, après crédits d'impôt de 214 733 \$	i)	(1 563 002)	–	(173 018)	(1 736 020)
Amortissement	c), i)	(693 600)	101 094	592 506	–
Rémunération à base d'actions	d), i)	(459 672)	(93 022)	552 694	–
Perte sur cession d'immobilisations	c), i)	(99 337)	21 749	77 588	–
Dépréciation d'immobilisations	i)	(139 306)	–	139 306	–
Gain sur dilution	h)	2 765 029	(2 765 029)	–	–
		2 902 910	(2 716 121)	–	186 789
Revenus d'intérêts		13 340	–	–	13 340
(Autres charges financières) autres produits financiers	f), g)	(336 311)	683 980	–	347 669
Perte de change		(28 426)	–	–	(28 426)
(Charges financières nettes) produits financiers nets		(351 397)	683 980	–	332 583
Bénéfice net et résultat global de la période		2 551 513 \$	(2 032 141) \$	– \$	519 372 \$
Bénéfice net (perte nette) et résultat global attribuables :					
Aux propriétaires de la Société					1 390 545 \$
Aux participations ne donnant pas le contrôle					(790 173)
Bénéfice net et résultat global de la période					519 372 \$
Résultat de base par action		0,064 \$			0,033 \$
Résultat dilué par action		0,063			0,032

Il n'y a pas de différences importantes entre le tableau consolidé des flux de trésorerie en vertu des IFRS et l'état consolidé des flux de trésorerie selon les anciens PCGR du Canada.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

15. Transition aux IFRS (suite)

Notes afférentes aux rapprochements

a) Rapprochement des capitaux propres

	Note	30 novembre 2010
Capitaux propres selon les PCGR du Canada		15 529 872 \$
Ajustements		
Immobilisations corporelles	c)	(928 893)
Capitaux propres en vertu des IFRS		14 600 979 \$

b) Rapprochement du résultat global

	Note	Période de trois mois terminée le 30 novembre 2010	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010
Résultat étendu selon les PCGR du Canada		1 800 779 \$	2 551 513 \$
Ajustements			
Immobilisations corporelles	c)	(1 902)	141 930
Paiements fondés sur des actions	d)	(111 816)	(93 022)
Produits financiers	f), g)	307 600	683 980
Gain sur dilution	h)	(2 492 731)	(2 765 029)
Résultat global en vertu des IFRS		(498 070) \$	519 372 \$

c) Immobilisations corporelles - Comptabilisation par composante

Selon les anciens PCGR du Canada, la Société n'appliquait pas la comptabilisation par composante pour les composantes distinctes importantes d'une immobilisation corporelle puisqu'il n'y avait pas de directives sur l'évaluation du coût, le remplacement et le niveau de comptabilisation d'une composante. En vertu des IFRS, la Société a appliqué la comptabilisation par composante à ses immeubles.

d) Paiements fondés sur des actions - Titres de capitaux propres

Conformément à l'IFRS 1, la Société a choisi d'appliquer les exceptions relatives aux paiements fondés sur des actions pour les titres de capitaux propres attribués après le 7 novembre 2002 dont les droits étaient acquis avant la transition aux IFRS.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

15. Transition aux IFRS (suite)

d) Paiements fondés sur des actions – Titres de capitaux propres (suite)

Dans certains cas, les attributions à base d'actions sont acquises par versements pendant une période précise. En vertu des IFRS, lorsque la seule modalité d'acquisition des attributions est la prestation des services du bénéficiaire à partir de la date d'attribution jusqu'à la date d'acquisition de chaque tranche attribuée, chaque versement de l'attribution est comptabilisé comme un paiement distinct fondé sur des actions, soit une acquisition progressive. De plus, en vertu des IFRS, les extinctions sont estimées à la date d'attribution et sont révisées par la suite si des informations indiquent que les extinctions réelles s'écarteront probablement des estimations. Selon les anciens PCGR du Canada, la Société comptabilisait les attributions à base d'actions qui étaient acquises par versements comme une seule attribution selon une période d'acquisition fondée sur la durée totale de l'attribution. De plus, les extinctions n'étaient pas prises en considération à la date d'attribution mais étaient comptabilisées au moment où elles survenaient selon les PCGR du Canada.

Selon les anciens PCGR du Canada, aucune charge n'est comptabilisée à l'égard des attributions à base d'actions avant leur approbation par les actionnaires, sauf si cette approbation est certaine. En vertu des IFRS, les attributions à base d'actions sont comptabilisées lorsque les services sont rendus et peuvent entraîner la comptabilisation d'une charge avant la date d'attribution. L'entité estime la juste valeur des titres de capitaux propres à la date d'attribution afin de comptabiliser les services à partir de la date du début de leur prestation jusqu'à la date d'attribution, en présumant que la fin de la période de présentation de l'information financière correspond à la date d'attribution. Jusqu'à ce que la date d'attribution ait été établie, l'entité révisé les estimations antérieures afin que les montants comptabilisés pour les services rendus soient fondés sur la juste valeur des titres de capitaux propres à la date d'attribution. Cette révision est traitée comme une modification d'estimation et l'incidence sur la charge au titre des paiements fondés sur des actions est ajustée à chaque période en conséquence.

Ces différences ont respectivement donné lieu à une augmentation du surplus d'apport et de la dépense de paiements fondés sur des actions d'un montant de 111 816 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010 et d'un montant de 93 022 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010. La dépense de paiements fondés sur des actions reliée aux options de filiales, d'un montant de 105 525 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010 a été reclassée dans les options de filiales.

e) Frais d'émission d'actions

Selon les anciens PCGR du Canada, les frais d'émission d'actions étaient présentés contre le déficit. Conformément aux IFRS, ces frais sont présentés contre le capital social. Au 30 novembre 2010, un montant de 183 214 \$ a été reclassé du déficit au capital social.

f) Bons de souscription

La Société a émis des bons de souscription qui étaient en circulation à la date de transition. Selon les anciens PCGR du Canada, ces bons étaient classés dans les capitaux propres, étaient comptabilisés à leur juste valeur initiale dans les capitaux propres et n'étaient pas réévalués par la suite. En vertu des IFRS, la Société a déterminé que tous les bons de souscription qu'elle avait émis répondaient aux critères de classement dans les capitaux propres, à l'exception des bons de souscription de série 2 d'Acasti. Ces bons ne sont pas classés dans les capitaux propres en vertu des IFRS puisque leurs modalités de règlement incluent une option de règlement en espèces par l'émetteur. Par conséquent, ces bons constituent un passif, ils sont comptabilisés comme des instruments dérivés autonomes et les variations de leur juste valeur sont imputées aux résultats à chaque date de présentation de l'information financière.

La Société a évalué les bons de souscription de série 2 d'Acasti à la date de transition, à chaque date de présentation de l'information financière intermédiaire par la suite et immédiatement avant le règlement, selon les modèles et hypothèses décrits à la note 10. La juste valeur estimative est comptabilisée dans l'état de la situation financière consolidée, au poste « Passifs financiers dérivés ». Puisque la valeur comptable des bons de souscription était nulle à la date de transition, leur reclassement à partir des capitaux propres a donné lieu à l'imputation de leur juste valeur estimative de 233 790 \$ aux résultats non distribués à cette date.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

15. Transition aux IFRS (suite)

f) Bons de souscription (suite)

Les variations ultérieures de la juste valeur estimative des bons de souscription de série 2 d'Acasti jusqu'à leur extinction ont été comptabilisées comme des ajustements des charges financières dans l'état du résultat global. Par conséquent, les augmentations de la juste valeur de 10 470 \$ et de 39 666 \$ ont été respectivement comptabilisées pour les périodes de trois mois et neuf mois terminées le 30 novembre 2010. Le 17 novembre 2010, 64% de ces bons de souscription ont expirés sans être exercés, résultant en un gain sur extinction de bons de souscription dans les charges financières d'un montant de 179 964 \$.

g) Débentures convertibles

En 2008, la Société a émis des débentures convertibles dont une tranche était en circulation à la date de transition.

Selon les anciens PCGR du Canada, les débentures convertibles constituaient des instruments composés d'une composante passif et d'une composante capitaux propres. Lors de la comptabilisation initiale des débentures, le produit tiré de l'émission était réparti entre les composantes selon la juste valeur proportionnelle. Selon les anciens PCGR du Canada, le montant imputé aux capitaux propres n'était pas réévalué après la comptabilisation initiale.

En vertu des IFRS, les débentures convertibles sont des instruments financiers hybrides incluant une dette et un instrument dérivé incorporé. L'option de conversion en capitaux propres, auparavant comptabilisée comme la composante capitaux propres selon les PCGR du Canada, est devenue un instrument dérivé incorporé classé dans le passif. En vertu des IFRS, un instrument dérivé des capitaux propres d'une entité peut être classé dans les capitaux propres s'il doit être réglé au moyen de l'échange d'un nombre fixe d'actions et d'une contrepartie fixe. L'option de règlement en unités de Neptune ne répond pas à cette exigence puisque les bons de souscription de conversion devraient être réglés selon un montant en espèces qui varie jusqu'au moment de la conversion. En vertu des IFRS, la juste valeur de l'instrument dérivé incorporé devrait être comptabilisée intégralement à la date d'émission. Les instruments financiers détachables seraient aussi comptabilisés à leur pleine valeur en tant que charges financières. Ces composantes étaient auparavant évaluées à leur juste valeur proportionnelle à la date d'émission selon les PCGR du Canada. Par conséquent, la valeur comptable de l'emprunt hôte à la date d'émission a été réduite et un nouveau taux d'intérêt effectif a été déterminé en vue d'accroître le montant en capital jusqu'à l'échéance. À la date de transition, il a été établi que le coût amorti des débentures était de 21 978 \$ supérieur en vertu des IFRS à ce qu'il était selon les PCGR du Canada et que la valeur comptable des bons de souscription de débentures était de 57 568 \$ supérieure. Ces différences ont été imputées aux résultats non distribués à cette date.

La Société a évalué l'instrument dérivé incorporé de conversion en capitaux propres à la date de transition, à chaque date de présentation de l'information financière intermédiaire par la suite et immédiatement avant le règlement, selon les modèles et hypothèses décrits à la note 10. La juste valeur estimative est comptabilisée dans l'état de la situation financière consolidée, au poste « Options de conversion des débentures ».

À la date de transition, la valeur comptable de 80 430 \$ de la composante capitaux propres selon les PCGR du Canada a été reclassée dans ce compte, avec une augmentation de 409 032 \$ provenant des résultats non distribués afin de refléter la juste valeur à cette date.

Par la suite, les variations de la juste valeur estimative de l'instrument dérivé incorporé jusqu'à l'extinction ont été comptabilisées comme des ajustements des charges financières à l'état du résultat global, avec une augmentation de la charge d'actualisation. Par conséquent, un produit net de 23 341 \$ a été comptabilisé comme un ajustement pour la période de trois mois terminée le 30 novembre 2010 et une charge nette de 280 148 \$ a été comptabilisée comme un ajustement pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010.

h) Participation ne donnant pas le contrôle

À la date de transition, Neptune a appliqué l'IAS 27, « États financiers consolidés et individuels », modifié en 2008. Les directives comptables en vertu des IFRS ont influé sur la comptabilisation de la participation ne donnant pas le contrôle de la Société de trois manières différentes, comparativement au traitement comptable selon les anciens PCGR du Canada.

NEPTUNE TECHNOLOGIES & BIORESSOURCES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires (suite)
(non audités)

Périodes de trois mois et neuf mois terminées les 30 novembre 2011 et 2010 et au 1^{er} mars 2010

15. Transition aux IFRS (suite)

h) Participation ne donnant pas le contrôle (suite)

D'abord, pour déterminer le résultat global consolidé, la tranche attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle est déduite et la participation ne donnant pas le contrôle constitue une composante distincte des capitaux propres consolidés. Ensuite, la quote-part des pertes d'une filiale continue d'être attribuée à la participation ne donnant pas le contrôle même si cette attribution fait en sorte que la participation ne donnant pas le contrôle devient déficitaire. Enfin, les transactions conclues avec la participation ne donnant pas le contrôle qui n'entraînent pas un changement de contrôle de la filiale constituent des transactions sur les capitaux propres et aucun gain ou perte de dilution n'est comptabilisé.

Tel qu'il a été mentionné, la Société s'est prévalu de l'exception à l'application rétrospective, de sorte que les exigences ont été appliquées prospectivement à compter du 1^{er} mars 2010. Par conséquent, la valeur comptable nulle de la participation ne donnant pas le contrôle selon les PCGR du Canada est devenue la valeur comptable en vertu des IFRS à cette date.

Le gain sur dilution comptabilisé selon les PCGR du Canada de 2 765 029 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010 a été contrepassé et est maintenant comptabilisé comme des transactions sur les capitaux propres. Ce gain n'a pas influé sur le rapprochement des capitaux propres puisqu'il était déjà inclus.

Conformément aux nouvelles directives, la Société a réparti les pertes de sa filiale à participation majoritaire Acasti entre la participation donnant le contrôle et la participation ne donnant pas le contrôle en fonction du nombre d'actions de catégorie A d'Acasti détenues tout au long de l'exercice. De plus, elle a calculé les variations de la valeur comptable de la participation ne donnant pas le contrôle pour chaque transaction survenue pendant l'exercice.

Le tableau ci-dessous présente les variations de la participation ne donnant pas le contrôle en vertu des IFRS.

	Période de trois mois terminée le 30 novembre 2010	Période de neuf mois terminée le 30 novembre 2010
Participation ne donnant pas le contrôle, au début de la période	(437 946) \$	– \$
Exercice d'Options d'achat Débentures	–	72 418
Exercice d'Options de Conversion Débentures	124 487	124 487
Exercice de bons de souscription d'une filiale par Neptune	1 302 661	1 302 661
Exercice de bons de souscription d'une filiale par des tiers	703 449	703 449
Perte nette et perte globale attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	(279 809)	(790 173)
	1 412 842 \$	1 412 842 \$

i) Présentation du résultat global

Puisque la Société a choisi de présenter son analyse des charges comptabilisées dans le résultat global selon un classement fondé sur leur nature, l'amortissement et la rémunération à base d'actions ont été reclassés dans le coût des ventes, les frais de vente, les frais généraux et charges administratives et dans les charges de recherche et de développement.